

Korea Analysis

En direct de Corée

2 Mars 2014

Avant-propos

DOSSIER : INSTABILITÉ CROISSANTE DE L'ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE DE LA CORÉE DU SUD

1. Le partage du fardeau de la défense est dans l'intérêt des États-Unis : interview de Hahm Chaibong (Antoine Bondaz) 6
2. L'accord sur le financement de la présence américaine dans la Péninsule, révélateur des ambiguïtés de l'alliance (Perrine Fruchart-Ramond) 14
3. Le poids de l'histoire : la méfiance coréenne vis-à-vis des nouvelles orientations de défense japonaises (Constance Magnanou) 18
4. La Corée du Sud confrontée à l'émergence de la Chine : un aperçu de la vision sud-coréenne (Choo Jaewoo) 23
5. L'unification coréenne est-elle une aubaine ou un fardeau ? (Kim Hyeong Ki) 27

DOSSIER : LA CORÉE DU NORD EN QUESTION

6. Quelle politique commerciale pour la Corée du Nord ? Contraintes et options (Patrick Messerlin et Seung Pyo Hong) 32
7. Les connexions françaises de la Corée du Nord (Aidan Foster-Carter) 36
8. Les journalistes face à la Corée du Nord (Frédéric Ojardias) 42

DÉCALAGE

9. Les prochains Jeux d'hiver de Pyeongchang (2018) et la diplomatie du sport sud-coréenne (Jung Giwoong) 47
10. Quelle politique face à la pollution aux particules fines ? (Anna Chung) 52



AVANT- PROPOS

La tournée du Président Obama en Corée et au Japon, prévue pour la deuxième moitié d'avril, est désormais placée sous d'heureux auspices. La Présidente sud-coréenne Park Geun-hye a qualifié de « bonnes nouvelles », le récent discours du premier ministre japonais Shinzo Abe, dans lequel il souscrivait à la déclaration de Gono de 1993 et à celle de Murayama de 1995¹, et qui pourrait permettre de reprendre le dialogue entre les deux pays.

Washington a fait beaucoup d'efforts pour alléger le poids de l'histoire qui bloque, depuis l'inauguration du gouvernement Abe, les relations entre ses deux alliés de l'Asie du Nord-est, faisant notamment obstacle à la mise en application de sa politique de « pivot

¹ Le Ministre du cabinet Gono Yohei a reconnu la mobilisation forcée des femmes de réconfort par l'armée japonaise et présenté des excuses à celles-ci. Le Premier Ministre Murayama Tomiichi, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre Pacifique, a présenté des excuses officielles aux anciennes colonies du Japon.

vers l'Asie ». Faire pression sur le Japon pour qu'il ne provoque plus son voisin coréen et persuader la Corée du Sud de ne plus rester prisonnière du passé est un exercice récurrent pour les diplomates américains.

Après la première rencontre tripartite à La Haye en marge du Sommet mondial sur la sécurité nucléaire de mars 2014, les dirigeants des trois pays alliés se mettront d'accord durant les deux sommets bilatéraux d'avril pour un renforcement de ce qu'on appelait à l'époque de la Guerre froide le « triangle méridional ». Composée des deux traités d'alliance militaire bilatérale de Séoul/Washington et de Washington/Tokyo, cette alliance triangulaire requiert toujours une étroite coopération militaire entre la Corée du Sud et le Japon pour être fonctionnelle.

Ce qui semble être l'objectif concret de la tournée d'Obama en Asie du Nord-est est le dossier de la défense anti missile; le Japon pourrait disposer du droit à l'auto-défense « collective » qui lui permettrait d'intercepter

une attaque balistique nord-coréenne contre les États-Unis ; la Corée du Sud pourrait se doter des « capacités anti-missiles de l'alliance globale » (Comprehensive Alliance Counter-Missile Capabilities). Washington compte boucler cette année la révision de la nouvelle directive de l'Alliance américano-japonaise, de sorte que le droit de l'auto-défense « collective » y soit clairement défini. Et le Ministère de la Défense nationale sud-coréen a récemment annoncé son projet d'acquisition de missiles - un nouveau type de « Patriote », PAC3 - à partir de l'année 2015. Depuis des années, ce projet est l'une des recommandations prioritaires des États-Unis pour une meilleure coopération « MD ».

En vue de mieux gérer la coopération militaire à trois dans le futur, Washington essaiera aussi de réanimer, comme a souligné Davis F. Halvey, vice-Ministre adjoint de la défense, lors de son audition au Sénat en mars, les Pourparlers trilatéraux de défense ou DTT (Defense Trilateral Talks), cadre de consultation à trois qui avait été créé en 2009 en secret, mais qui a été rendu inactif à la suite de la divulgation de son existence par les 'Wikileaks'.

Or, quel sera l'impact du renforcement de l'alliance militaire des trois pays sur l'environnement géopolitique de la péninsule coréenne, encore plus imprévisible depuis le changement des dirigeants presque simultané des pays concernés : Park Geun-hye, Kim Jong-un, Xi Jinping et Shinzo Abe ?

Dans la mesure où le renforcement de l'alliance est recherché afin de mieux faire face aux menaces d'une Corée du Nord devenue encore plus imprévisible sous le leadership du jeune Kim Jong-un, la Corée du Sud aura apparemment une meilleure défense et une meilleure sécurité. Cependant, dans la mesure où le renforcement de l'alliance s'effectuera principalement dans le domaine de « MD », qui vise certainement Pyongyang, mais qui peut

viser aussi au-delà, cette alliance revigorée peut être interprétée comme une menace renouvelée pour les pays plus au nord : la Chine et la Russie. Or la Chine rivalise avec les États-Unis sur le plan mondial et avec le Japon sur le plan régional, Pékin se mettant également en phase avec Moscou sur les dossiers mondiaux, lesquels ne concernent jusqu'ici pas l'Asie du Nord-est.

Cela signifie un degré de plus d'incertitude autour de la péninsule coréenne qui peut aboutir d'abord à un renforcement de l'alliance Pékin/Pyongyang et pourquoi pas, avec la Russie nationaliste de Poutine, au retour du « triangle septentrional » d'antan, faisant face au « triangle méridional » États-Unis-Corée du Sud-Japon. Pour obtenir une meilleure sécurité immédiate et afin en même temps de ne pas laisser encore plus éloigner la perspective de l'unification nationale, il semble être grand temps pour la Corée du Sud de déployer la « diplomatie de confiance », préconisée par Park Geun-hye, persuasive à l'égard de la Chine et conciliatrice vis-à-vis de la Corée du Nord.

Le dossier de ce numéro intitulé « Instabilité croissante de l'environnement géopolitique de la Corée du Sud » se compose de cinq articles.

Antoine Bondaz, coordinateur de la revue, a interviewé **Hahm Chaibong**, président de l'Asan Institute for Policy Studies, l'un des plus importants think-tanks sud-coréens. Le Président **Hahm** fait une présentation magistrale sur les principaux aspects de la relation entre la Corée du Sud et les États-Unis en la replaçant sur l'échiquier régional. Cet interview permet d'introduire notre dossier en abordant les principaux points. D'après lui, les Américains ont raison de se satisfaire des bonnes relations entre la Chine et la Corée du Sud et leur grande préoccupation demeure les rapports intercoréens. Alors que les relations entre la Corée du Sud et le Japon se dégradent, Séoul attendait un geste des Américains afin

qu'ils fassent pression sur Shinzo Abe, c'est chose faite. Plus généralement, se posent les questions de l'intérêt porté par les États-Unis à l'Asie du Nord-est, intérêt qui ne semble plus être prioritaire, et du sentiment d'un affaiblissement des États-Unis face à la Chine. Dans ce contexte et à cause de leurs fortes contraintes budgétaires, les Américains mettent en avant le « partage du fardeau » de la défense, partage qui implique un plus grand effort de la Corée du Sud et du Japon. Cela sert notamment de prétexte à Shinzo Abe pour modifier la doctrine de défense du Japon, au risque d'une accélération d'une course aux armements déjà bien entamée. Hahm Chaibong se demande donc si la politique américaine ne va pas à l'encontre de leurs intérêts et ne risquent pas de déstabiliser la région. Le président de l'Asan Institute revient également sur les négociations à propos de l'accord de coopération dans le nucléaire civil entre les deux alliés, soulignant au passage que les Américains comprennent désormais mieux le jeu politique coréen. Enfin, évoquant l'avenir de l'alliance, il avance que l'opinion publique sud-coréenne est très réaliste et que le scénario d'une dissolution de l'alliance, même après une réunification semble peu probable, établissant un parallèle avec l'OTAN après la disparition de l'URSS.

Perrine Fruchart Ramond, docteur de l'EHESS, aborde justement ce problème du partage du coût, entre Séoul et Washington, de la présence militaire américaine en Corée. L'alliance entre les États-Unis et la Corée du Sud est toujours largement soutenue par l'opinion publique et la Corée reconnaît qu'elle devrait dépenser plus pour assurer sa propre défense comme le souligne un éditorial du *Chosun Ilbo*. La révision régulière de l'accord dit de SMA (Special Measure Agreement) de 1991 est l'occasion pour les deux parties de renouveler leurs efforts conjoints. Mais un problème de transparence demeure, l'utilisation des fonds restant à

la discrétion des Américains, les Coréens étant simplement consultés. Les médias coréens font état d'un « consensus national pour plus de transparence ». Le rédacteur en chef du *Hankyoreh*, Kim Yun-myeong, en profite pour comparer le fonctionnement de l'alliance américano-japonaise avec l'alliance américano-coréenne. Cependant, la proximité de la Corée du Nord et la nécessité de répondre à ses provocations créent un tout autre climat et une urgence plus grande de protection pour la Corée du Sud.

Dans son article, **Constance Magnanou**, officier traitant à la Cellule de coopération bilatérale de l'État-major de la Marine nationale, revient sur la dégradation des relations coréano-japonaises depuis l'arrivée au pouvoir de Shinzo Abe en décembre 2012 et de Park Geun-Hye en février 2013. La rhétorique du nouveau dirigeant japonais dérange son homologue coréen dont l'opinion publique est très sensible. Si la presse est très critique tout comme certains politiques, dont Kwon Chul-Hyun, ancien ambassadeur au Japon, la majorité des universitaires est plus mesuré. Il n'est pas dans l'intérêt de la Corée de voir le Japon comme un ennemi comme le souligne Lee Myon-Woo, vice-président du Sejong Institute. La prochaine venue du Président américain dans la région pourrait cependant calmer le jeu, l'opinion publique coréenne étant favorable une coopération avec le Japon comme le révèle un sondage du Asan Institute for Policy Studies.

Choo Jaewoo, professeur à l'Université Kyunghee, analyse l'émergence de la Chine qui affecte directement les Coréens du Sud. Certains vont jusqu'à estimer que la Corée du Nord pourrait être annexée et devenir une province chinoise. Et que dire des choix de politiques internationales de la Chine, seront-ils prédictibles et responsables selon les « usages internationaux » ? Choo Jaewoo cite des

exemples récents peu rassurants notamment la déclaration unilatérale de la Chine fin 2013 d'une zone de défense d'identification aérienne. Néanmoins, une série de sommets bilatéraux a permis d'améliorer les relations mais un partenariat reste à définir tant pour la Chine que pour la Corée du Sud.

Kim Hyung Ki, chercheur à l'institut coréen de l'unification nationale (KINU) envisage la réunification du point de vue de la République de Corée et tente l'exercice prospectif en termes d'aubaine ou de fardeau. Cette volonté de renverser les perspectives, d'aborder le coût de la division et les bénéfices de l'unification, s'appuie notamment sur le discours de la Présidente Park, le 7 janvier 2013, dans lequel elle abordait la question de l'unification comme une opportunité. Ce désir de réunification n'est cependant pas – n'est plus – unanime et se nuance selon le sexe et l'âge. L'approche coût/bénéfice s'en trouve ainsi privilégiée. Kim Hyung-ki expose ainsi un scénario d'unification progressive mais l'inconnue politique et sociale - un effondrement du Nord ? - rend l'exercice hasardeux.

Le second dossier de ce numéro s'intitule « la Corée du Nord en question » et rassemble trois contributions alors que vient d'être publié un lourd rapport de l'ONU qui jette une lumière crue sur la Corée du Nord. La publication du rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée² a impressionné le monde, une fois encore, peu après l'étonnante exécution de Jang Song-taek. Le président de la Commission, l'ancien juge australien Michaël Kirby, est allé très loin dans ses conclusions : « des violations systématiques, généralisées et flagrantes des droits de l'homme ont été et sont toujours commises par la République populaire démocratique

de Corée ». Le rapport estime que la caractérisation de crime contre l'humanité est possible et insiste sur l'organisation de ces violations par l'État. Sans surprise, le rapport a été fait sans la coopération de la Corée du Nord et celle-ci l'a rejeté, tout comme la Chine, sans surprise.

La Corée du Nord peut-elle développer une véritable politique commerciale acceptable par des partenaires internationaux ? **Patrick Messerlin**, professeur émérite de Sciences-po Paris, et **Hong Seung Pyo**, doctorant à Sciences Po Paris, listent les contraintes connues et les options possibles compte tenu de l'absence d'institutions et de connaissance des marchés. Les prérequis d'une ouverture commerciale de la Corée du Nord ne sont pas réunis. Mais plusieurs modèles – celui de la Chine et plus récemment, celui du Vietnam – s'offrent pour réussir une transition. La deuxième partie de l'article sera publiée dans le numéro suivant.

La France se distingue parmi les nations européennes. Elle a des relations suivies avec la Corée du Nord tout en ne la reconnaissant pas formellement. **Aidan Foster Carter**, chercheur honoraire à l'université de Leeds, revient sur un demi-siècle de « connexions » françaises dans plusieurs domaines privilégiés comme celui du traitement médical de certains « VIP nord-coréens ».

Pour les médias français, traiter les informations en provenance de la Corée du Nord est un exercice périlleux. **Frédéric Ojardias**, correspondant du quotidien *La Croix* et de *RFI* à Séoul, estime pourtant que l'on peut faire un travail journalistique honnête pour rendre compte de l'évolution de la situation dans ce pays réputé fermé. Il dénonce la répétition *ad nauseam* des mêmes clichés, des mêmes expressions pour traiter de la Corée du Nord.

² Résumé en français du rapport A/HRC/25/63 (http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session25/Documents/A-HRC-25-63_fr.doc)

Dans la rubrique « Décalage », l'article de **Jung Giwoong**, chercheur au Center for International Area Studies de l'Université Hankuk d'études étrangères porte sur la diplomatie du sport sud-coréenne. Dès 2018, la Corée du sud pourra s'enorgueillir d'avoir organisé les 4 principaux événements sportifs mondiaux. A l'instar de la Chine et des États-Unis, la Corée du Sud a utilisé la diplomatie du sport tant pour ses relations avec la Chine et l'URSS que pour celles avec la Corée du Nord. Elle a poursuivi avec succès des objectifs nationaux. L'éclatante réussite des J.O. de Séoul en 1988, avec la participation du bloc soviétique après les boycotts de Moscou et Los Angeles, lui a permis de s'afficher sur la scène internationale. Néanmoins, Jung Giwoong estime que les bénéfices en termes de pratiques sportives et d'équipements publics pour les Coréens sont considérés comme minces et justifient nombre d'opinions négatives.

Anna Chung, doctorante à l'Université libre de Bruxelles et membre du programme Erasmus-Mundus, estime, sans risquer d'être contredite, que la pollution de l'air en Corée du Sud est préoccupante et que les Séoulites en sont conscients. Ils la considèrent même comme le problème environnemental le plus pressant. Anna Chung analyse les causes tant naturelles (les poussières de sable de Chine) qu'humaines de cette pollution. Elle expose les réactions et les attentes des habitants, qui se rendent compte des taux de particules fines très élevés et de la visibilité limitée certains jours. En outre, les vents d'ouest dominants poussent vers la Corée l'énorme pollution chinoise. Le gouvernement sud-coréen semble prendre tardivement conscience du problème et le dialogue est désormais engagé avec les ministres de l'environnement des deux voisins du pays, la Chine et le Japon.

Yoo JUNGHWAN

DOSSIER : INSTABILITÉ CROISSANTE DE L'ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE DE LA CORÉE DU SUD

1. Le partage du fardeau de la défense est dans l'intérêt des États-Unis : interview de Hahm Chaibong

ANTOINE BONDAZ

Le docteur Hahm Chaibong est le président de l'Asan Institute for Policy Studies, un des think tanks privés les plus influents en Corée du Sud. Diplômé de l'université John Hopkins, il est ancien membre senior de la RAND Corporation en Californie. Il a notamment été professeur et directeur de l'institut d'études coréennes de l'université de Californie du Sud et professeur à l'université Yonsei, à Séoul.

Cet entretien a été réalisé par Antoine Bondaz le 17 mars 2014, à Séoul. Il traite avant tout de l'alliance entre la Corée du Sud et les États-Unis, tout en revenant longuement sur les relations entre le pays et son voisinage, qu'il s'agisse de l'équilibre à trouver avec son allié américain et son partenaire chinois ou de la détérioration de la relation bilatérale avec le Japon.

Antoine Bondaz : *Park Geun-Hye a mis en place une diplomatie plus équilibrée que celle de son prédécesseur entre les États-Unis et la Chine. Séoul semble être plus proactive dans sa relation avec Pékin, en particulier sur la question nord-coréenne, après le sommet*

présidentiel de juin. Est-ce que Washington pourrait être préoccupé par ce possible rapprochement stratégique sino-sud-coréen ?

Hahm Chaibong : Je sais que les Américains disent qu'ils ne sont pas préoccupés et ils ont raison de dire qu'ils veulent qu'existe une bonne relation entre la Corée du Sud et la Chine. J'ai lu des rapports, ai rencontré de nombreux experts et diplomates qui semblent préoccupés, en particulier après le sommet bilatéral très réussi en juin dernier entre les Présidents Xi et Park à Pékin. Clairement, les Chinois nous courtisent.

Cependant, les États-Unis ne sont pas préoccupés outre mesure. Ils le sont avant tout par la relation entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, et par la relation entre le Japon et la Corée du Nord. Si ces deux relations bilatérales évoluaient, elles pourraient enfreindre l'accord conclu de longue date au sein des pourparlers à six, qui consiste à ne pas nouer un dialogue stratégique avec la Corée du Nord, à moins que le pays ne fasse des gestes significatifs vers sa propre dénucléarisation.

Bien sûr, d'une façon générale et à long terme, il peut y avoir quelques inquiétudes américaines, par exemple quand il s'agit de l'unification et de la période post-unification, quant à savoir comment la Corée unifiée se positionnera entre les deux géants.

Il est facile pour les gens d'imaginer qu'il existe un dilemme, en Corée du Sud, de savoir de quel pays il faut se rapprocher, les États-Unis ou la Chine. Mais je pense que notre gouvernement et nos experts sont intelligents. Ils savent parfaitement que nous ne devons jamais montrer que nous nous alignons sur l'un de ces deux pays. Ce n'est tout simplement pas une option pour nous. Nous avons réellement autant besoin des États-Unis que de la Chine. Le jour où les États-Unis commencent à soupçonner que

nous sommes en train de nous aligner sur la Chine, alors notre diplomatie aura échoué, lamentablement échoué. Cela serait une catastrophe.

Sur un autre dossier, cependant, il peut y avoir une préoccupation légitime de la part des États-Unis, concernant le fait de savoir si la Chine tente d'exploiter le différend entre Séoul et Tokyo, par exemple pour éviter tout renforcement du triangle américano-japonais-coréen dans ce qui pourrait être considéré, par Pékin, comme une tentative de contenir l'émergence de la Chine.

Antoine Bondaz : *Le Secrétaire d'État John Kerry et le Secrétaire d'État adjoint David Russell ont tous deux exprimé leurs préoccupations vis-à-vis de la relation bilatérale entre la Corée du Sud et le Japon, une relation qui se dégrade et va à l'encontre des intérêts américains. Que peuvent faire les États-Unis dans ce contexte ? Les États-Unis pourraient-ils jouer le rôle de médiateur ?*

Les États-Unis n'ont jamais dit qu'ils voulaient apparaître officiellement comme médiateurs. Ils ont répété qu'il s'agissait d'un différend bilatéral qui devait être réglé de façon bilatérale³. Il y a certainement une attente de la part des Sud-coréens pour que les États-Unis fassent pression sur le Japon. La marge de manœuvre de la Corée du Sud est en effet limitée. Il n'y a rien que la présidente Park puisse faire au stade actuel, ou du moins était-ce le cas avant la déclaration d'Abe, ce week-end. En effet, si la Présidente avait tendu la main au Japon sans que le Japon ne fasse le premier pas, cela aurait été dévastateur pour son image au sein de l'opinion publique coréenne.

³ Sur ce différend bilatéral, voir l'article de Constance Magnanou, « Le poids de l'histoire : la méfiance coréenne vis-à-vis des nouvelles orientations de défense japonaises », *Korea Analysis*, n° 2, Asia Centre, mars 2014.

Manifestement, il y a une attente du côté sud-coréen, mais également un besoin ressenti par les décideurs politiques américains que les États-Unis fassent quelque chose. S'ils ne pouvaient apparaître comme un médiateur, les États-Unis devaient cependant agir. Et ils l'ont fait très ouvertement. D'une façon bien plus ouverte que nous ne l'avions envisagé. Les États-Unis n'avaient pas non plus envisagé qu'ils auraient un jour à réprimander ouvertement le gouvernement japonais.

Les Américains ont effectivement tout mis en place pour faire une médiation, et il y a de nombreux signes indiquant que cela implique des pressions exercées sur le Japon. Nous en voyons certainement le résultat avec la visite du vice-ministre des Affaires étrangères du Japon il y a quelques jours à Séoul, et ce même si celui-ci est venu sans proposition concrète et est reparti au bout d'une demi-journée. Les Japonais devaient faire un geste sous la pression des États-Unis.

Ensuite, Abe s'est exprimé hier en raison de la prochaine visite d'Obama au Japon et en Corée du Sud, avant laquelle quelque chose devait se passer entre les deux alliés des États-Unis. Obama ne peut pas laisser cette relation bilatérale à un niveau aussi dégradé qu'aujourd'hui. C'est un scénario inacceptable pour les États-Unis et pour Obama. La seule façon qu'ils avaient de voir le Japon et la Corée du Sud se « rabibocher » avant la visite du président américain était d'avoir la certitude de les voir se rencontrer lors du sommet sur la sécurité nucléaire à La Haye, la semaine prochaine⁴. Les deux pays devaient créer une

⁴ Les États-Unis, le lendemain de cet entretien, ont proposé la tenue d'un sommet trilatéral en marge du sommet de La Haye. La rencontre entre Abe et Park sera leur première rencontre depuis leur entrée en

atmosphère dans laquelle la Présidente Park ne repousserait tout simplement pas Abe, une atmosphère dans laquelle ils se montreraient au moins cordiaux, se serreraient la main et diraient quelques politesses au cours du sommet.

Il est clair que les États-Unis ont joué un rôle majeur dans cette apparente inflexion politique du Japon. Je ne sais pas quel est le point de vue japonais mais, en ce qui concerne les experts coréens, il a été tout à fait exceptionnel de voir jusqu'à quel point les États-Unis sont intervenus. Alors même que nous savons qu'il y a une énorme offensive des relations publiques japonaises à Washington, tous

nos amis nous disant : « les Japonais sont partout, où êtes-vous ? ».

Personne ne le dit en Corée mais nous apprécions que les États-Unis essaient de jouer un rôle constructif. Et ce, même s'il y a un consensus aux États-Unis sur le soutien à Abe et à sa volonté de faire valoir le droit du Japon à une légitime défense collective et d'autres initiatives pour accroître la contribution japonaise aux affaires stratégiques de la région. Même si les Américains soutiennent Abe car il répond à une vieille demande américaine, ils comprennent également que cette « casserole » diplomatique, ce poids mort qu'il porte en soulevant ces différends historiques, sape toutes ses autres initiatives positives.

Antoine Bondaz : *Les États-Unis semblent proactifs dans le différend bilatéral entre la Corée du Sud et le Japon. Cependant, depuis qu'Hillary Clinton et Kurt Campbell ont quitté leurs fonctions, et avec les événements*

fonction il y a plus d'un an.

récents survenus en Europe (Crimée) et au Moyen-Orient (accord nucléaire avec l'Iran), nombreux sont ceux qui s'inquiètent de la stratégie régionale américaine. D'un point de vue sud-coréen, quelle est la crédibilité de la stratégie de rééquilibrage des États-Unis en Asie-Pacifique. Est-ce avant tout un geste politique ou une stratégie plus profonde, pour les États-Unis ?

L'idée d'un pivot était concrète dans l'esprit d'Hillary Clinton et de Kurt Campbell. Elle l'est beaucoup moins dans l'esprit de John Kerry. Avec le départ de Clinton, Campbell et Donilon⁵, il n'y a personne à la Maison-Blanche qui soit intéressé par l'Asie de l'Est, que ce soit Susan Rice ou John Kerry. Le seul intéressé est le Secrétaire d'État adjoint à l'Asie-Pacifique, Daniel Russell, mais je ne pense pas qu'il puisse porter ce poids seul quand son supérieur et tous les autres s'intéressent à d'autres régions. Nous réalisons ainsi que le pivot est en passe de devenir beaucoup moins que ce que nous avions envisagé, et cette impression est partagée dans toute l'Asie de l'Est et du Sud-est.

Le deuxième problème avec le pivot, est que, comme beaucoup l'ont souligné aux États-Unis, c'était une erreur d'étiqueter une telle politique. Cela a créé toutes sortes de faux espoirs et de fausses alertes complètement inutiles. C'était donc une erreur d'essayer d'étiqueter cette politique, d'autant plus qu'elle n'a pas été appuyée par des actes. Cela a alarmé les Chinois par exemple, qui se demandent à quoi sert ce pivot. Une autre question qui se pose est de savoir à quel point les États-Unis avaient quitté la région.

⁵ Hillary Clinton était la Secrétaire d'État durant le premier mandat du président Obama, Kurt Campbell son assistant en charge de l'Asie-Pacifique, et Tom Donilon, le conseiller à la sécurité du Président.

Troisièmement et, dans l'ensemble, l'élément le plus inquiétant est qu'il y a un sentiment commun en Asie selon lequel les États-Unis sont affaiblis par rapport aux Chinois, qu'il y a une sorte de fatigue au sein des élites américaines quant à leur engagement international. Cette impression montre en tout cas que la politique étrangère américaine n'a pas été une réussite dans le sens où elle n'a pas réussi à rassurer les alliés des États-Unis.

C'est d'ailleurs assez intéressant de voir que ce qui entretient l'intérêt des États-Unis pour la région est l'attitude de Shinzo Abe et de Kim Jong-un, et non ce que la Corée du Sud pourrait tenter de faire. Si Kim Jong-un avait consolidé discrètement son pouvoir sans laisser tout le monde savoir qui il tuait, si Abe avait centré sa politique uniquement sur les réformes économiques et révisé discrètement la politique de défense japonaise sans visiter le sanctuaire Yasukuni et renforcer nos différends historiques, personne n'aurait prêté attention à cette région.

C'est très intéressant pour nous que ce soient finalement notre ennemi au Nord et notre voisin moins qu'amical à l'Est qui aient réussi à maintenir l'attention des États-Unis. Ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'auparavant, de nombreux responsables politiques américains ne comprenaient pas nos différends historiques et qu'ils les comprennent désormais.

Antoine Bondaz : *Concernant la relation bilatérale entre la Corée du Sud et les États-Unis, le ministre de la Défense Kim Kwan-jin a déclaré l'année dernière que le transfert de l'Opcon vers la Corée du Sud en décembre 2015 était « inapproprié », demandant implicitement un nouveau délai pour mettre en œuvre ce transfert. Pendant ce temps, beaucoup ont*

critiqué le SMA⁶ qui accroît la participation de la Corée du Sud aux efforts de défense de l'alliance, à tel point que certaines personnes se demandent si la Corée du Sud ne profite pas trop des États-Unis pour sa propre sécurité, en agissant comme un free rider. Comment les deux alliés peuvent-ils partager le fardeau de leur défense à une époque de fortes contraintes budgétaires aux États-Unis ?

Je comprends parfaitement les préoccupations des États-Unis et leur satisfaction quant à la direction dans laquelle Abe entraîne le Japon, au moins sur les questions liées à la sécurité. L'intérêt des États-Unis est le partage du fardeau de la défense. Je comprends aussi la frustration que les États-Unis éprouvent à l'endroit de la Corée du Sud et du Japon. Cette frustration dure cependant depuis cinquante ans.

Même si je comprends que les États-Unis soient préoccupés et que les contraintes budgétaires pèsent sur eux, fondamentalement, le point le plus important pour moi est de savoir si cela a un sens, pour les États-Unis, d'encourager le Japon et la Corée du Sud à consacrer davantage de ressources au renforcement de leur défense. En un sens, si l'on regarde la menace nord-coréenne, nous avons effectivement besoin de plus de destroyers Aegis ou de Global Hawks. Mais, au fond, la vraie question est de savoir si cela ne risque pas de déclencher une course à l'armement en Asie de l'Est. Or, je crois que celle-ci a déjà commencé.

⁶ Pour une présentation de l'Opcon, le contrôle opérationnel des forces de l'alliance en temps de guerre, et du SMA, l'accord sur le financement des troupes américaines dans la péninsule par la Corée du Sud, voir l'article de Perrine Fruchart-Ramond, « L'accord sur le financement de la présence américaine dans la Péninsule, révélateur des ambiguïtés de l'alliance », *Korea Analysis*, n° 2, Asia Centre, mars 2014.

En disant qu'ils ne peuvent pas gérer à eux seuls le fardeau de la défense, les États-Unis demandent indirectement au Japon d'assumer une plus grande part de ce fardeau ; ce qui donne à Abe l'excuse qu'il lui fallait. En conséquence, cela alarme les Chinois et leur fournit le prétexte pour investir des milliards dans un renforcement de leurs capacités militaires.

En parallèle, la Corée du Nord continue de développer des armes de destruction massive. Cela donne au Japon une seconde excuse pour accroître ses capacités même si, pour eux, il s'agit avant tout de contenir la Chine. Les Chinois en ont parfaitement conscience et se confrontent aux Japonais, notamment en mer de Chine orientale. Pour moi, tout ceci va dans la mauvaise direction.

Concernant le SMA, pourquoi le contribuable américain devrait-il payer autant ? Sur le plan bilatéral, les Sud-coréens et les Japonais devraient faire plus pour leur propre défense. Mais si vous prenez de la hauteur et si vous adoptez une vue d'ensemble, est-ce vraiment la direction que les États-Unis veulent voir la région prendre, chaque pays accroissant ses dépenses militaires ? Que faire si, demain, le Japon dépense plus de 1 % de son PIB dans le domaine militaire, qui est par ailleurs énorme ? Le pays pourrait alors construire une armée vraiment très puissante. Comment pensez-vous que les Chinois réagiraient ? Ils affecteraient plus de ressources à leur propre défense alors qu'ils n'y consacrent actuellement que 2 % de leur PIB.

Nous ne voulons tout simplement pas que cela se produise. Je comprends les contraintes budgétaires immédiates et, si vous regardez sur le plan bilatéral, vous pouvez comprendre la frustration des États-Unis. Cependant, les Américains doivent prendre de la hauteur. Ils doivent être en mesure de répondre à cette question : comment se fait-il que les États-Unis

aient été en garantir la paix dans cette région ? Qu'est ce qui a fait que les pays d'Asie de l'Est ont consacré toute leur énergie à construire leur économie, permettant le dynamisme économique actuel de la région ?

La réponse est que c'est uniquement parce que les États-Unis ont apporté des garanties de sécurité au Japon, à la Corée du Sud, à Taïwan et même à la Chine. Les États-Unis ont fourni à Mao toutes les garanties de sécurité dont celui-ci avait besoin pour contrer l'URSS. C'est pourquoi, après la normalisation des relations avec les États-Unis, Deng Xiaoping a pu se lancer dans la réforme et l'ouverture du pays. Nous ne voulons pas que ce système mis en place par les États-Unis soit renversé. Et donc, nous ne devrions pas laisser ces questions bilatérales aveugler les États-Unis sur l'équilibre stratégique régional qu'ils ont pu préserver jusqu'à présent, et qu'ils devraient continuer à préserver.

Antoine Bondaz : *Qu'en est-il de l'accord de coopération nucléaire avec les États-Unis ? Le vice-président de l'Asan Institute for Policy Studies, Choi Kang, me confiant récemment que la Présidente Park faisait de la signature de cet accord 123 une affaire personnelle⁷. N'est-ce pas un symbole de la souveraineté limitée de la Corée du Sud en tant que membre de l'alliance avec les États-Unis ?*

⁷ L'accord 123 est un accord bilatéral portant sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire entre les États-Unis et la Corée du Sud. Il expire en mars 2014. Les négociations pour sa reconduction et son amendement ont débuté en août 2010. Sur un autre sujet, celui portant sur le débat de la nucléarisation militaire, lire article d'Antoine Bondaz, « La Corée du Sud doit elle aussi se nucléariser ? », *Korea Analysis*, n°1, Asia Centre, janvier 2014.

Tout a certainement commencé comme une question scientifique, technique et économique, alors même que nous avons consacré une grande partie de notre énergie au développement d'une industrie nucléaire, et ce avec beaucoup de succès. Pour les scientifiques et les ingénieurs qui ont soutenu et construit ce secteur très compétitif, la conclusion logique est qu'il faut être en mesure de réaliser le cycle complet du combustible, ce

« Les États-Unis doivent continuer de préserver l'équilibre stratégique régional. »

qui nous permettra de maîtriser la technologie nucléaire dans son intégralité en ce qui concerne notamment l'enrichissement.

Il s'agit de ce que je qualifierai de nationalisme scientifique. L'objectif est, pour nos scientifiques, de concurrencer les autres scientifiques étrangers. Il ne s'agit pas de nationalisme classique dans le sens où nous voudrions construire des armes nucléaires. Ce facteur scientifique est donc le plus important. Cependant, quand les gens commencent à y ajouter des implications stratégiques, alors les choses deviennent très compliquées. Je pense que les scientifiques et les ingénieurs en Corée du Sud veulent véritablement cet accord pour des raisons purement technologiques.

Mais au fond, nous n'avons pas le contrôle de la négociation. Les États-Unis doivent regarder le tableau d'ensemble et prendre en compte la réaction et les demandes possibles des autres pays si jamais ils acceptent l'accord avec les Sud-Coréens. Il s'agit donc bien plus qu'une simple question bilatérale, pour Washington.

Je ne sais pas quelle sera l'issue de la négociation mais, pour la Présidente Park, comme pour son père, il s'agit effectivement d'un enjeu personnel. Son père n'a jamais voulu se doter d'une puissante armée, il voulait construire l'économie et il estimait que

la science et la technologie en étaient la clé. C'est notamment pourquoi il a envoyé sa fille étudier le génie électrique, domaine qui était le plus important à l'époque en Corée.

Antoine Bondaz : *Dans la plupart des sondages, y compris ceux réalisés par votre institut, plus de 90 % des Coréens soutiennent l'alliance avec les États-Unis. Cependant, quels sont les principaux problèmes au sein de cette alliance aujourd'hui ? Quelle perception la population coréenne a-t-elle de l'alliance ?*

La perception de la population est très positive. Je pense que l'émergence de la Chine et le renforcement de la menace nucléaire nord-coréenne ont « réveillé » les Sud-coréens. Même ceux de sensibilité progressiste comprennent les impératifs stratégiques de l'alliance. Quelle que soit votre opinion sur le soi-disant impérialisme des Américains, quand vous avez la perception d'être menacé aussi directement par la Chine et la Corée du Nord, tout le reste devient secondaire.

Il y a quelques points d'achoppement même s'ils ne représentent pas de grands problèmes et de grands dangers pour l'alliance. Tout d'abord, le transfert du contrôle opérationnel dont nous avons parlé est une question qui sera pleinement débattue. Là encore, la direction dans laquelle nous allons n'est pas très claire. La gauche va-t-elle soutenir le transfert et la droite s'y opposer, alors même qu'une partie de la droite se demande s'il ne faudrait pas accepter la proposition américaine et reprendre le contrôle de l'Opcon ? Ensuite, il y a l'accord 123 sur le nucléaire, un dossier qui aurait pu sérieusement porter atteinte à l'alliance. Cependant, je ne suis désormais pas sûr que cette question ait une incidence négative sur l'alliance, même si les États-Unis refusent de signer l'accord.

Dans l'ensemble, je pense que les États-Unis sont très attentifs et font très attention.

Ils comprennent désormais l'opinion publique sud-coréenne. Ce n'est pas du tout comme en 2002⁸ ou avec la question du différend sur les importations de bœuf américain en 2008. Ces dix dernières années ont permis aux Américains d'apprendre énormément sur la population sud-coréenne. Ceux-ci déchiffrent désormais l'opinion publique et comprennent mieux les finesses du jeu politique coréen.

Aujourd'hui, il est très difficile de trouver de grands différends dans l'alliance en raison de la perception qu'a l'opinion publique coréenne d'une plus grande menace extérieure. La perception par les Coréens de la menace que représente Kim Jong-un paraît plus grande qu'auparavant et le sentiment que la Corée du Nord n'attaquera jamais le Sud s'atténue. Même la gauche a été sensibilisée à ces préoccupations nationales de défense. C'est à peu près la même chose avec la Chine. Les Coréens ne perçoivent plus la Chine comme un « gentil panda câlin » et ce dans de nombreux domaines, y compris le domaine économique.

Ces préoccupations et ces menaces plus immédiates nous poussent dans les bras des États-Unis, beaucoup plus qu'auparavant. Et s'il y a une préoccupation majeure pour nous au sein de l'alliance, c'est avant tout la crainte que les États-Unis ne se retirent de la région et ne s'affaiblissent.

Antoine Bondaz : *Le commandant en chef de la flotte américaine du Pacifique, l'amiral Locklear, a déclaré que « la Corée du Nord était la menace numéro 1 pour la sécurité en Asie ». Le jour où cette menace nord-coréenne disparaît, quel sera l'avenir de l'alliance dont*

⁸ En juin 2002, un véhicule militaire américain écrase deux collégiennes sud-coréennes de 14 ans, dans la province du Gyeonggi-do. Les deux militaires américains impliqués sont déclarés non coupables d'homicide involontaire, alimentant une flambée de sentiment anti-américain en Corée du Sud.

la Corée du Nord est la cible ? Beaucoup, en Chine, craignent que l'alliance se maintienne de la même manière que l'Otan s'est maintenue en Europe malgré l'effondrement du bloc soviétique.

Bonne question puisque c'est celle que nous nous posons sans cesse. Mais je crois qu'il n'y a pas encore de réponse. Je suppose que tout dépend du processus au cours duquel nous réaliserons l'unification, car je suppose que c'est ce que vous voulez dire quand vous parlez de disparition de la menace nord-coréenne. Tout dépendra probablement du pays qui sera perçu par la Corée du Sud comme nous ayant le plus aidé à parvenir à l'unification. Ce pays deviendra alors notre « préféré » pour les décennies qui suivront.

Mais en fin de compte, les Coréens voudront certainement maintenir des liens avec les États-Unis. Selon la façon dont les relations sino-japonaises évolueront également, peut-être que les Japonais et même les Chinois ressentiront la même envie, que les États-Unis demeurent dans la région et s'interposent en quelque sorte. Nous pouvons ainsi espérer voir la présence des États-Unis se maintenir dans la région.

Beaucoup suggèrent que nous ne devrions pas faire monter les troupes américaines au nord du 38^e parallèle. Quoi qu'il en soit, nous devons reformuler complètement les justifications de la présence des troupes américaines, même si elles restent dans la partie sud de la Péninsule. Il reste cependant très difficile d'imaginer les Sud-Coréens dire au revoir aux Américains : « nous pouvons vivre heureux et en paix sans vous ». À moins que la Chine ne permette l'unification en échange du départ des Américains...

Les Chinois, aujourd'hui encore, sont très, très en colère contre les Américains et leurs

alliés, comme les Russes. L'URSS a disparu, alors pourquoi l'Otan se maintient-elle en Europe ? L'URSS a disparu, alors pourquoi ces alliances bilatérales se maintiennent-elles en Asie de l'Est ? Les Chinois conçoivent une récrimination légitime à l'égard des États-Unis et de leurs alliés, car on ne parle pas seulement du maintien de l'alliance de sécurité mais aussi de son renforcement. Il est donc légitime qu'ils éprouvent de la suspicion. Cependant, nous ne voulons pas que ce soupçon s'accroisse. Nous avons besoin de leur faire comprendre que la présence des États-Unis dans la Péninsule est un facteur de stabilisation pour l'ensemble de la région. Et cette stabilité dépendra non seulement de la relation États-Unis-Chine mais aussi de la relation Chine-Japon.



2. L'accord sur le financement de la présence américaine dans la Péninsule, révélateur des ambiguïtés de l'alliance

PERRINE FRUCHART-RAMOND

SOURCES :

- Éditorial du *Chosun Ilbo*, « À l'époque où la contribution financière à la présence militaire américaine en Corée atteint mille milliards de wons, le dispositif doit être surveillé de façon appropriée », 13 janvier 2014.
- Chung Min-uck⁹, « Cette année, 920 milliards de contributions financières aux dépenses de défense... une hausse de 5,8 % par rapport à l'an dernier », *Korea Times*, 12 janvier 2014.
- Éditorial de *Hankyoreh*, « L'accord sur la participation aux dépenses de défense, les points à compléter sont nombreux », 12 janvier 2014.
- Hong Dae-Seon¹⁰, « Le montant des intérêts que les États-Unis ont tiré des contributions au budget de défense, exonéré par le Trésor public », *Hankyoreh*, 23 janvier 2014.

- Kim Kyu-won¹¹, « Le solde de la contribution financière à la présence militaire américaine en Corée – Les intérêts seuls représentent environ 160 milliards de won sur 5 ans », *Hankyoreh*, 19 novembre 2013.
- Kim Kyu-won, « Le partage des contributions aux dépenses de défense entre les États-Unis et la République de Corée – 920 milliards cette année », *Hankyoreh*, 12 janvier 2014.
- Cho Sung-Ho¹², « L'accord États-Unis–République de Corée sur le partage des dépenses de défense, 869,5 milliards + 100 milliards de wons ? », *Dong-A Ilbo*, 11 janvier 2014.
- « Deuxième journée du dernier round de négociation entre les États-Unis et la Corée sur les dépenses de défense. Tentative de règlement global », *Korea Times*, 10 janvier 2014.
- Yu Shin-mo, Gu Gyo-hyeong¹³, « Pas de questions sur l'augmentation la plus importante depuis 2004 : la contribution aux dépenses militaires relatives à la présence américaine en Corée atteint 920 milliards cette année », *Kyunghyang Shinmun*, 12 janvier 2014.
- Kil Yun-Hyeong¹⁴, « Le partage des contributions aux dépenses de défense entre la République de Corée et les États-Unis : le cas du Japon est tellement différent », *Hankyoreh*, 24 juillet 2013.

⁹ Chung Min-uck est reporter au *Korea Times*.

¹⁰ Directeur du bureau politique économique du *Hankyoreh*.

¹¹ Kim Kyu-won est rédacteur en chef adjoint du *Hankyoreh*.

¹² Journaliste au service des affaires politiques du *Dong-A Ilbo*.

¹³ Yu Shin-mo et Gu Gyo-hyeong appartiennent respectivement au service des affaires internationales et à celui des affaires juridiques du *Kyunghyang Shinmun*.

¹⁴ Journaliste au bureau des affaires internationales du *Hankyoreh*.

Le 12 janvier 2014, la Corée du Sud et les États-Unis ont annoncé avoir conclu le 9^e Special Measures Agreement (SMA), portant sur le partage des dépenses relatives à la présence militaire américaine en Corée du Sud pour les cinq prochaines années. La contribution financière de l'État sud-coréen s'établira à 920 milliards de wons (864 millions de dollars) pour l'année 2014, soit une hausse de 5,8 % par rapport à l'année 2013. Cet accord reste encore à être ratifié par le Parlement coréen.

Les discussions avaient débuté en juillet 2013 et la signature de l'accord aurait dû avoir lieu au mois d'octobre. Il a cependant fallu dix séances de négociations pour surmonter les divergences existant entre les deux alliés. Les points d'achoppement portaient notamment sur le volume de la contribution sud-coréenne et sur la volonté de Séoul de disposer d'une meilleure visibilité quant à l'utilisation des fonds versés. Si le ministère des Affaires étrangères sud-coréen décrit l'accord comme « contribuant grandement au renforcement de l'alliance entre États-Unis et République de Corée, et à l'accroissement de la confiance entre les deux pays », sa signature a suscité nombre de critiques en Corée du Sud, alors même que l'opinion publique reste largement attachée au principe de cette alliance¹⁵.

Cet état de fait démontre que la relation étroite qui unit les deux alliés n'est pas exempte d'ambiguïtés et d'incompréhensions mutuelles alors que se pose la question de la redéfinition de l'alliance et des moyens que la Corée du Sud est prête à consacrer à sa propre défense.

¹⁵ Selon une étude d'opinion publiée par l'Asan en 2013 et analysée dans le premier numéro de *Korea Analysis*, plus de 94 % des Coréens soutiendraient l'alliance entre Séoul et Washington. Voir : Antoine Bondaz, « La Corée du Sud doit-elle aussi se nucléariser ? », *Korea Analysis*, n° 1, janvier 2014.

Le débat sur l'étendue de la participation coréenne au financement de l'alliance

Au sortir de la guerre de Corée (1950-1953), la République de Corée et les États-Unis se sont entendus sur le maintien d'une présence militaire américaine forte sur le territoire sud-coréen, s'inscrivant dans la stratégie régionale américaine double de dissuasion vis-à-vis de l'ennemi nord-coréen et de *containment* vis-à-vis du rival soviétique. Le traité de défense mutuelle fut signé dès 1953, suivi en 1967 par un accord sur le statut des forces américaines (Sofa). Malgré l'effondrement du bloc soviétique, la présence militaire américaine n'a pas été remise en cause. À partir de 1991, la Corée du Sud a accepté de participer financièrement au stationnement des troupes américaines à hauteur de 100 milliards de wons (94 millions de dollars), avec la signature de l'accord dit SMA (Special Measures Agreement). Cet accord est l'enjeu du débat actuel. Si le nombre de soldats américains présents n'a cessé de diminuer pour atteindre 28 500 en 2014, la participation coréenne au financement de leur présence n'a cessé de croître.

Les États-Unis justifient cette hausse de la participation coréenne en s'appuyant sur trois arguments. Premièrement, la Corée du Sud est l'une des quinze premières économies mondiales et ne doit pas faire peser uniquement sur le contribuable américain l'effort de défense de l'alliance. Deuxièmement, bien que le nombre de soldats ait diminué, les dépenses américaines liées à la présence américaine dans la Péninsule ont crû à un rythme soutenu, notamment du fait de la relocalisation des forces américaines sur le territoire coréen. Si le départ des Américains de la base de Yongsan, située dans le centre-ville de Séoul, est financé en grande partie par le gouvernement coréen, le repositionnement des forces américaines du nord du pays à Daegu et à Camp Humphreys, situé près de Pyeongtaek (à 40 km au Sud de

Séoul), est principalement pris en charge par les États-Unis. Enfin, les dépenses américaines sont en grande partie réinjectées dans l'économie sud-coréenne, comme le souligne le communiqué diffusé par l'ambassade des États-Unis en Corée du Sud au début de l'année. Un porte-parole du gouvernement, cité par le *Korea Times* du 12 janvier 2014, confirme que plus de 90 % de la contribution sud-coréenne passeraient dans l'économie sud-coréenne sous forme de salaires ou de commandes auprès de sociétés du BTP, par exemple. Les gains sécuritaires que la Corée du Sud tire de son alliance avec les États-Unis sont, eux, rarement mentionnés. La révision du SMA est largement présentée comme une question uniquement financière, et non comme faisant partie d'une réflexion plus large sur l'alliance.

Rares sont les médias coréens qui estiment inévitable cette révision à la hausse de la participation financière coréenne. Seul l'éditorial du *Chosun Ilbo* défend indirectement cet argument en s'appuyant sur une étude de l'Institut coréen pour les analyses de défense (KIDA) de 2011, qui montrait que l'État sud-coréen devrait consacrer entre 23 et 26 000 milliards de wons supplémentaires (soit entre 21 et 24 milliards de dollars) à sa défense si les forces américaines n'étaient pas présentes sur son territoire¹⁶.

Une critique portée par les courants libéraux

Sans surprise, les journaux proches de

¹⁶ Sur ce point, voir : Kim James, « Une défense menée par son budget : implications des changements potentiels de la posture de défense des États-Unis pour la péninsule coréenne et la région Asie-Pacifique dans la prochaine décennie », Asan Institute for Policy Studies, 23 septembre 2013.

l'opposition se montrent extrêmement critiques vis-à-vis de l'accord. Le journal de centre-gauche *Hankyoreh* apparaît comme le fer de lance de ces critiques. Son éditorial du 12 janvier 2014 estime que le pays se voit obligé d'accroître sa participation au financement de la présence américaine uniquement à cause du déficit budgétaire de Washington. Ce même éditorial met également en cause la durée de ce 9^e SMA – cinq ans. Si cette durée est identique à celle du précédent accord, elle est plus longue que celle des accords conclus entre 1991 et 2006 – de deux ou trois ans. Le *Hankyoreh* considère qu'il s'agit là d'un moyen de limiter les capacités de contrôle de l'Assemblée nationale sud-coréenne sur les montants engagés, l'Assemblée étant

« Kim Kyu-won considère cet accord comme un véritable échec pour le parti au pouvoir. »

moins fréquemment appelée à se prononcer sur un tel accord. Une photographie illustrant l'article paru dans ce journal, le 23 janvier 2014, présente notamment des manifestants brandissant des pancartes portant le slogan « Ministère des Affaires étrangères servile » (*sadaeogyobu*) et dénonçant l'attitude du gouvernement coréen face à l'allié américain.

S'exprimant dans le même quotidien, Kim Kyu-won, rédacteur en chef adjoint du *Hankyoreh*, considère que cet accord constitue un véritable échec pour le parti au pouvoir, Saenuri. Il reproche notamment au gouvernement d'avoir, en pleines négociations du SMA, demandé le report du transfert du contrôle opérationnel des troupes de l'alliance en temps de guerre (Opcon)¹⁷. Pour lui,

¹⁷ Dans le cadre de cette alliance, les États-Unis disposent du commandement opérationnel en temps de guerre des forces américaines et sud-coréennes. Les sud-coréens ont déjà repoussé la date de transfert du commandement vers l'armée sud-coréenne à trois reprises – à 2009, à 2012 et enfin à 2015. Le dernier report accordé par les Américains, à 2015, faisait suite à l'explosion de la corvette Cheonan et à l'attaque nord-

cette demande a été contreproductive et a grandement fragilisé le pouvoir de négociation de la Corée du Sud, permettant aux États-Unis d'imposer leurs conditions.

Kim Kyu-won et Hong Dae-seon estiment tous deux, à quelques mois d'intervalle, que la Corée du Sud s'est montrée incapable, au cours des négociations, de mettre en avant la question des intérêts que les États-Unis ont perçus en plaçant les sommes allouées par la Corée du Sud au financement de l'alliance. Hong Dae-seon avance ainsi que, sur la seule période 2006-2007, ce sont plus de 56,6 milliards de wons (53 millions de dollars) d'intérêts que Washington a pu accumuler. Kim Kyu-won indique, lui, la somme de 160 milliards de wons (150 millions de dollars) sur 5 ans. Tous deux considèrent que la reconnaissance de ces intérêts par les États-Unis aurait permis à la Corée du Sud de limiter la hausse de sa participation au financement de l'alliance.

Si les journaux conservateurs proches du pouvoir sont beaucoup moins véhéments, ils reconnaissent de façon implicite l'échec partiel de l'administration Park dans ces négociations. Bien que cette allégation soit contestée par le gouvernement, le *Dong-A Ilbo* et le *Chosun Ilbo* estiment, par exemple, que Séoul misait non pas sur une hausse mais sur un gel, voire même une réduction, de sa participation financière, et a donc subi un revers important. Le *Korea Times* insiste également sur la non-utilisation par les États-Unis d'une partie des sommes allouées par la Corée du Sud. Les évaluant à plus de 1,3 trillion de wons (1,2 milliard de dollars), pour la période 2009-2013, le journal estime aussi que le gouvernement a été incapable d'obtenir des réponses claires quant à l'utilisation de ces sommes non dépensées.

coréenne de l'île de Yeonpyeong en 2010. La dernière demande de report date de l'année dernière et fait suite au troisième essai nucléaire nord-coréen.

Un consensus national pour plus de transparence

Une critique est partagée par la plupart des médias coréens : l'absence de transparence dans l'utilisation des sommes allouées par la Corée du Sud à l'alliance. Si le *Korea Times* reconnaît une avancée positive sur le dossier – le nouvel accord prévoit l'instauration d'une commission conjointe chargée d'étudier les différentes catégories de dépenses et d'en informer l'Assemblée nationale, les progrès en la matière sont globalement jugés insuffisants.

Dans son éditorial du 12 janvier 2014, le *Hankyoreh* note que le schéma actuel reste largement inchangé et que les États-Unis conservent une « autorité discrétionnaire » sur la façon d'utiliser les fonds, une fois le montant global accepté par la Corée du Sud. L'éditorial souligne que ce manque de visibilité et de contrôle exercé par l'État sud-coréen sur sa contribution financière est peu compatible avec le statut d'un État souverain.

Le fait que le gouvernement sud-coréen soit seulement consulté sur l'utilisation des fonds (sans que son approbation soit nécessaire) explique aussi que les journalistes du *Kyunghyang Shinmun*, Yu Shin-mo et Gu Gyo-hyeong, considèrent cet accord comme néfaste. L'éditorial du journal conservateur *Chosun Ilbo* du 13 janvier 2014 souligne, lui, que la bonne volonté des États-Unis se vérifiera surtout dans la façon dont l'accord sera appliqué. L'éditorial met en garde les États-Unis contre de mauvaises pratiques qui pourraient amener l'opinion publique à refuser les augmentations futures de la contribution sud-coréenne à l'effort de défense conjoint des deux alliés.

Une comparaison avec l'alliance américano-japonaise pour critiquer la faiblesse de la Corée du Sud

Peu de temps après le début des négociations en juillet 2013, Kim Yun-myeong soulignait dans le *Hankyoreh* combien les différences entre les modalités de financement des alliances américano-coréenne et américano-japonaise sont importantes. Non seulement le gouvernement japonais a un droit de regard quant à la répartition des sommes allouées à l'alliance avec les États-Unis, mais, de plus, ces sommes sont définies de façon transparente, par postes de dépenses (et non de façon globale). Le Japon a par ailleurs réussi à obtenir une réduction de sa contribution financière lors des dernières négociations.

Cependant, les journaux conservateurs, eux, préfèrent mettre en avant le lien entre le soutien financier de la Corée du Sud à la présence américaine sur son territoire et la menace nord-coréenne. Ainsi, Cho Sung-Ho estime, dans le *Dong-A Ilbo*, que la méthode japonaise, par laquelle Tokyo vérifie en amont les demandes américaines, article par article, avant de les financer, ne peut s'appliquer en Corée du Sud. Il lui semble difficile, dans le cas de Séoul, de refuser les demandes américaines alors que « le danger constitué par les provocations nord-coréennes demeure dans la Péninsule ». Quant au *Chosun Ilbo*, il insiste sur la valeur symbolique du SMA qui doit démontrer une nouvelle fois à la Corée du Nord – et aux autres acteurs régionaux – la solidité de l'alliance entre la Corée du Sud et les États-Unis.



3. Le poids de l'histoire : la méfiance coréenne vis-à-vis des nouvelles orientations de défense japonaises

CONSTANCE MAGNANOU

SOURCES :

- « La visite d'Abe à Yasukuni met en danger la relation avec la Corée du Sud », article du *JoongAng Daily*, 27 décembre 2013.
- Éditorial du *Korea JoongAng Daily*, « Abe fait oui de la tête et cligne de l'œil », 27 décembre 2013.
- Éditorial du *Chosun Ilbo*, « La Corée ne peut pas laisser le Japon déployer des troupes à l'étranger », 28 octobre 2013.
- Éditorial du *Hankyoreh*, « Le Japon ne peut pas maintenir ses visions déformées de l'histoire », 3 février 2014.
- Éditorial du *Korea Times*, « Qui maîtrisera Abe ? », 30 décembre 2013.
- Éditorial du *Chosun Ilbo*, « Les États-Unis ne peuvent plus ignorer le virage vers l'extrême droite du Japon », 9 janvier 2014.
- Karl Friedhoff et Kang Chungku¹⁸, « Repenser l'opinion publique sur les relations nippon-coréennes », *Issue Brief*,

¹⁸ Karl Friedhoff et Kang Chungku sont tous deux chargés de programme au centre d'études sur l'opinion publique de l'Asan Institute.

n° 73, The Asan Institute for Policy Studies, 15 octobre 2013.

- Éditorial du *Korea JoongAng Daily*, « L'intérêt national compte, aussi », 9 janvier 2014.

- Park Young-Jun¹⁹, « L'affirmation japonaise du droit à l'autodéfense collective et les recommandations politiques pour la Corée du Sud », *Smart Q&A*, n° 9, The East Asia Institute, 19 novembre 2013.

- Lee Myon-Woo²⁰, « Que devrions-nous faire avec les relations actuelles entre la Corée du Sud et le Japon ? », *Sejong Commentary*, n° 276, The Sejong Institute, 29 octobre 2013.

- Jin Chang-Soo²¹, « Ce que l'évolution de l'interprétation japonaise du droit à l'autodéfense collective signifie pour nous », *Current Issues and Policies*, The Sejong Institute, novembre 2013.

Depuis l'arrivée au pouvoir au Japon de Shinzo Abe, en décembre 2012, et de Park Geun-Hye en Corée du Sud, en février 2013, les relations bilatérales entre les deux pays n'ont cessé de se détériorer. La Corée du Sud critique ouvertement ce qui est considéré comme la politique nationaliste de Shinzo Abe, ravivant de multiples différends historique. S'est installé dans le pays un débat quant à la politique à adopter face aux « ambitions nippones » en matière de défense. Deux positions s'opposent : d'un côté, un désir coréen que le Japon reconnaisse ses erreurs du passé et les compensent ; de l'autre, une

nécessité réelle d'accroître la coopération entre les deux pays dans un contexte régional tendu. Une question récurrente porte sur l'opportunité d'un sommet Park-Abe afin d'apaiser les relations bilatérales.

L'inquiétude coréenne face au nationalisme du Premier ministre Abe

La colonisation japonaise de la péninsule coréenne, de 1910 à 1945, demeure un sujet de rancœur à l'encontre du voisin nippon et est à l'origine de plusieurs contentieux historiques alimentant le ressentiment coréen. Premièrement, la Corée du Sud cherche à obtenir des réparations²² pour les travailleurs sud-coréens mobilisés de force et envoyés dans l'archipel nippon durant la colonisation, alors que le Japon considère que la question ne se pose plus depuis la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays, en 1965. Deuxièmement, les prétentions japonaises sur les îles Dokdo/Takeshima, symboles de la souveraineté retrouvée de la Corée et administrées par Séoul, irritent les autorités coréennes. Les revendications territoriales japonaises, inscrites dans le dernier *Livre blanc* sur la défense de 2013 ou la révision de plusieurs manuels scolaires présentant ces îles comme japonaises, sont autant d'éléments qui font l'objet de critiques acerbes de la part de la population coréenne. Enfin, les propos négationnistes tenus par diverses personnalités japonaises à propos des femmes de réconfort (*wianbu*)²³ – des Coréennes forcées à la prostitution durant la colonisation de la Péninsule –, et ce malgré les

¹⁹ Park Young-Jun est chercheur à l'université de défense nationale de Corée du Sud où il est spécialiste du Japon.

²⁰ Vice-président du Sejong Institute, Lee Myon-Woo est également professeur invité à l'université Meiji Gakuin et à l'université d'État de l'Ohio dont il est diplômé.

²¹ Diplômé de l'université de Tokyo, Jin Chang-Soo est directeur du département d'économie politique internationale du Sejong Institute.

²² En 2013, plusieurs cours de justice sud-coréennes ont rendu des jugements ordonnant aux compagnies Nippon Steel & Sumitomo Metal et Mitsubishi Heavy Industries de payer des réparations à d'anciennes victimes de travaux forcés.

²³ Notamment ceux de Toru Hashimoto, maire d'Osaka, en mai 2013, et ceux de Katsuto Momii, directeur général du groupe audiovisuel public NHK, en janvier 2014.

excuses officielles exprimées en 1993 par le gouvernement nippon, contribuent également à la détérioration des relations entre la Corée et le Japon.

La visite du Premier ministre Abe au très controversé sanctuaire Yasukuni, le 26 décembre 2013, n'a fait qu'accroître les tensions entre les deux voisins, au point que la volonté du gouvernement japonais de moderniser sa défense et d'en réformer les orientations suscite de nombreuses craintes en Corée du Sud, et sont considérées comme un retour au passé militariste du Japon. Le gouvernement de Shinzo Abe a en effet entrepris de modifier sa posture de défense notamment à travers la création d'un Conseil de sécurité nationale le 4 décembre 2013, la présentation de sa toute première « stratégie nationale de sécurité » le 17 décembre 2013, la décision d'augmenter le budget de la défense de 5 % entre 2014 et 2019 pour atteindre 47 milliards de dollars par an, ou encore l'acquisition d'équipements maritimes et aériens. Deux propositions, plus particulièrement, attirent les critiques coréennes : le souhait du Premier ministre Abe de réexaminer le droit du Japon à l'exercice de l'autodéfense collective – un droit que Tokyo s'était abstenu de faire valoir depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui permettrait aux forces d'autodéfense (FAD) d'intervenir hors du territoire japonais, y compris, donc, dans la péninsule coréenne – et la possibilité d'une réinterprétation de l'article 9 de la Constitution japonaise traitant du « pacifisme » japonais.

Un consensus bipartisan dans la condamnation de la politique de Shinzo Abe

Les critiques des médias coréens portent sur la politique du gouvernement nippon mais se concentrent principalement sur la personne même de Shinzo Abe, considéré comme le premier responsable des nouvelles orientations japonaises. Cité par le *JoongAng Daily*, Kwon Chul-Hyun²⁴, président de la Sejong Foundation et ancien ambassadeur au Japon, estime ainsi que le Premier ministre Abe justifie le passé militariste du Japon et qu'il n'y a aucun raison pour la Corée du Sud, de se montrer conciliante. L'éditorial également paru dans le *JoongAng Daily* le 27 décembre soutient quant à lui qu'Abe a désormais franchi un point de non-retour et qu'une sortie de crise ne paraît guère envisageable tant qu'il sera au pouvoir.

Ces critiques rassemblent au-delà des frontières partisans. En témoignent ces titres de la presse coréenne tant dans les journaux libéraux - « L'hypocrisie japonaise n'est pas une façon d'instaurer la confiance » (*Hankyoreh*, 15 novembre) - que conservateurs - « Le gouvernement japonais est hors de contrôle » (*Chosun Ilbo*, 27 décembre). Cependant, il semble que les critiques soient encore plus acerbes dans les journaux conservateurs dont certains ont été fondés au cours de l'occupation japonaise, au début du siècle précédent.

Par exemple, pour le journal conservateur *Chosun Ilbo*, le droit à l'exercice de l'autodéfense collective et la révision constitutionnelle qui lui est associée apparaissent comme inacceptables. Son éditorial du 28 octobre estime ainsi que « la Corée ne peut pas laisser le Japon déployer ses troupes à l'étranger » et que rien ne pourra légitimer la présence de soldats japonais dans la péninsule coréenne.

²⁴ Partisan de Lee Myung-Bak, Kwon Chul-Hyun a été membre de l'Assemblée nationale sud-coréenne de 1996 à 2004 en tant que député conservateur de Busan avant d'être nommé ambassadeur au Japon puis président de la Sejong Foundation.

Le quotidien de centre gauche *Hankyoreh* souligne quant à lui la déstabilisation régionale que provoque la politique du Premier ministre Abe, une politique visant en partie à attiser les conflits avec la Chine afin d'inciter les États-Unis à soutenir la nouvelle politique de défense japonaise.

Les journaux conservateurs, bien que réputés proches de l'administration en exercice, craignent également une acceptation tacite des nouvelles orientations de Tokyo par le gouvernement coréen. Alors que le vice-ministre des Affaires étrangères Kim Kyou-Hyun déclarait en novembre 2013 qu'il n'existait aucun moyen, pour la Corée du Sud, de limiter efficacement l'affirmation par le Japon de son droit à l'autodéfense collective, l'éditorial du *Chosun Ilbo* appelle le gouvernement à ne rien lâcher. L'éditorial du *Korea Times*, intitulé « Qui maîtrisera Abe ? », mais aussi l'éditorial du *Chosun Ilbo* du 9 janvier, se demandent notamment si les États-Unis ne peuvent pas forcer le Japon à limiter les évolutions de sa politique de défense.

La politique de l'administration Park semble ambiguë et est en tant que telle critiquée. Lors d'un discours tenu au Congrès américain en mai 2013, la Présidente Park mentionnait déjà que ceux qui sont aveugles face au passé ne peuvent pas voir l'avenir, avant d'ajouter en novembre que si le Japon continuait à s'en tenir aux mêmes perceptions historiques et à répéter toujours les mêmes commentaires, alors l'intérêt d'un sommet entre les deux pays semblerait peu judicieux. Cependant, le ministre de la Défense suggérait simplement, le 11 février 2014, que l'exercice du droit à l'autodéfense collective du Japon ne devait pas causer d'instabilité régionale.

La population sud-coréenne est critique mais disposée au dialogue

Une enquête d'opinion de l'Asan Institute publiée en octobre soulignait clairement que si la population coréenne a une image largement dégradée de son voisin japonais et de son Premier ministre, elle reconnaît la nécessité pour les deux pays de coopérer étroitement dans nombre de dossiers. Cela amène les auteurs de l'étude à avancer qu'il serait peut-être judicieux, pour le gouvernement coréen, de repenser sa position sur le Japon.

« Pour Kwon Chul-Hyun, ancien ambassadeur au Japon, la Corée du Sud ne doit pas se montrer conciliante. »

On note clairement une impopularité croissante du Japon auprès de la population coréenne. Le Japon a ainsi vu sa popularité chuter, l'index de l'Asan passant de 4,2/10 en 2010, à 2,6/10 en 2013. À titre

de comparaison, en 2013, la « popularité » de la Corée du Nord s'établissait à 2,5/10 et celle de la Chine à 4,5/10. Plus inquiétante encore est l'impopularité de Shinzo Abe (1,7/10), un sentiment partagé indépendamment de l'âge et de l'affiliation politique des sondés. Cependant, en dépit de l'antipathie que leur inspire le Premier ministre japonais, 58 % des sondés soutiennent l'idée d'une rencontre entre Park et Abe. Plus surprenant encore, 60 % du public sud-coréen juge également nécessaire la signature de l'Accord de sécurité générale sur les informations militaires. Soudainement suspendu par le gouvernement du Président Lee Myung-Bak à l'été 2012, cet accord avait pour vocation de faciliter l'échange de renseignements sur les questions de défense régionale, en particulier concernant la Chine et les programmes nucléaires et balistiques nord-coréens²⁵.

²⁵ En se rendant pour la première fois dans les îles Dokdo/Takeshima, en août 2012, contribuant à la dégradation des relations bilatérales, le Président Lee

Le pragmatisme des universitaires, qui appellent à l'apaisement

De nombreux universitaires adoptent une position plus mesurée et modérée, contrastant avec les éditoriaux très critiques de la presse coréenne, et appelant à un dialogue nécessaire avec le Japon. Lee Myon-Woo, vice-président du Sejong Institute, apparaît en désaccord avec le Président de son centre de recherche cité plus haut. Il estime que la Corée du Sud doit avant tout penser à son intérêt national et ne doit en aucune façon traiter le Japon comme un ennemi. Cet argument fondé sur l'intérêt national est d'ailleurs repris par un éditorial du *JoonAng Daily* en janvier estimant que « l'intérêt national est plus important que les principes » (*wonchigboda guggaiig-i deo jung-yohada*). Selon Lee, la stratégie, à ses yeux irréaliste, qui consiste à exiger de Tokyo une interprétation correcte de l'histoire avant de redémarrer le dialogue bilatéral, comporte des risques sérieux. D'après lui, la nouvelle politique de défense japonaise n'est pas dirigée contre la Corée du Sud mais contre la Chine, et un retour en arrière est improbable. Il souligne également les conséquences économiques, pour la Corée du Sud, des tensions avec le Japon, alors que, selon Yonhap, le nombre de touristes japonais a chuté de 23 % en 2013 et, plus inquiétant, que les investissements japonais se sont contractés de 41 % et les importations de 13 % entre août 2012 et août 2013.

À l'occasion d'une intervention à l'East Asia Institute, le professeur Park Young-jun de l'université de défense nationale appelle le gouvernement sud-coréen à analyser sa relation avec le Japon de façon objective et dépassionnée. Selon lui, la volonté nipponne de revenir sur le droit à l'exercice de l'autodéfense collective ne vise en rien à militariser le Japon

avait tiré profit du mécontentement populaire à l'encontre du Japon afin de faire remonter sa côte de popularité alors au plus bas.

mais seulement à normaliser sa situation. Il n'y a donc aucun risque de remise en cause de la souveraineté de la Corée du Sud. Il recommande notamment de reprendre le dialogue avec Tokyo au sein de deux mécanismes multilatéraux : un dialogue États-Unis/Japon/Corée du Sud notamment pour traiter de la menace commune nord-coréenne mais aussi un dialogue Chine/Japon/Corée du Sud alors que les tensions militaires s'accroissent dans la région à la suite de l'annonce par la Chine de l'instauration d'une zone d'identification aérienne.

Jin Chang-soo, chercheur au Sejong Institute, voit dans le pessimisme ambiant la conséquence d'un jugement trop hâtif de la situation par le gouvernement. Les conditions du droit à l'exercice de l'autodéfense collective du Japon restant à définir, l'attitude la plus sage consisterait selon lui à attendre et à maintenir une relation de confiance avec Tokyo. Or, jusqu'à présent, la Corée du Sud s'est montrée incapable d'aborder ses relations avec le Japon en appliquant la même politique de confiance qu'elle encourage face à Pyongyang. Si les deux pays ont tenu leur première rencontre bilatérale depuis la visite d'Abe au sanctuaire Yasukuni le 18 février dernier, celle-ci n'a été qu'à un niveau intermédiaire entre diplomates.

La perspective d'un sommet entre la Présidente Park et le Premier ministre Abe demeurerait peu probable avant que les États-Unis ne jouent un rôle officieux de médiation entre leurs deux alliés. Le 4 mars dernier, le Secrétaire d'État adjoint en charge de l'Asie de l'Est et du Pacifique, Daniel Russell, appelait ses deux alliés à ne pas laisser le poids du passé empêcher de construire un futur commun et d'assurer une sécurité commune.



4. La Corée du Sud confrontée à l'émergence de la Chine : un aperçu de la vision sud-coréenne

CHOO JAEWO

L'émergence de la Chine a fait naître trois préoccupations en Corée du Sud. La première concerne la politique chinoise vis-à-vis de l'unification de la Péninsule en général, et la politique nord-coréenne de la Chine en particulier. La Chine coopérera-t-elle et acceptera-t-elle les conséquences de l'unification ? Ou la Chine cherchera-t-elle à intervenir et à empêcher un processus d'unification en prenant le contrôle de la Corée du Nord grâce à l'accroissement de ses capacités militaires et financières ? Autrement dit, d'un point de vue coréen, la Chine deviendra-t-elle une puissance responsable du maintien de la division de la Péninsule en empêchant la Corée du Nord d'être absorbée par la Corée du Sud ? Telles sont les questions qui intéressent l'opinion sud-coréenne. Certains, en Corée du Sud, vont jusqu'à affirmer que Pékin cherche en réalité à annexer la Corée du Nord et à en faire une quatrième province du Nord-est chinois avec le Heilongjiang, le Jilin et le Liaoning.

La seconde préoccupation est liée à la question de savoir si le comportement

international de la Chine respectera les normes et pratiques internationales. Pour de nombreux Sud-Coréens, jusqu'ici, la Chine n'a témoigné que peu de respect pour le droit international. Les Sud-Coréens se montrent donc sceptiques quant au futur, et la Corée du Sud ainsi que de nombreux États voisins s'inquiètent de voir la puissance et la richesse chinoise s'accroître. Ces pays estiment que la seule façon pour la Chine de calmer ces inquiétudes consiste à se conformer aux règles internationales et à se comporter d'une façon plus responsable qu'aujourd'hui.

Mais, historiquement, la Chine ne semble pas s'être mise en conformité avec la pratique internationale, notamment dans sa gestion des conflits provoqués par son voisin nord-coréen. Par exemple, la Chine a beaucoup tardé – elle a mis presque un mois – à adresser ses condoléances à la Corée du Sud à la suite de la mort de 46 marins coréens lors du torpillage de la corvette Cheonan par la Corée du Nord, en mars 2010. Par ailleurs, la Chine n'a pas suivi la communauté internationale lorsque celle-ci a unanimement condamné la Corée du Nord après le bombardement de l'île de Yeonpyeong, en novembre 2010, qui a causé la mort de deux militaires et de deux civils. Bien que ce bombardement ait été retransmis en direct sur les chaînes de la télévision d'État chinoise, la Chine a justifié cette action militaire en se référant au raisonnement nord-coréen, échouant encore une fois à se mettre en conformité avec les sentiments de la communauté internationale. Enfin, la Chine n'a jamais appliqué strictement les sanctions onusiennes adoptées en réponse aux essais nucléaires nord-coréens, sanctions qu'elle a pourtant votées au Conseil de sécurité.

La troisième préoccupation concerne les actions unilatérales et d'intimidation que la Chine mène de sa propre initiative, et pour son propre intérêt, et qui négligent les sentiments et les intérêts de ses voisins. La Corée du Sud

a eu à subir les conséquences de certaines de ces actions unilatérales chinoises, comme nous le verrons dans la seconde partie de cet article. Ce type de comportement a participé à la détérioration de la confiance et de l'amitié que l'opinion sud-coréenne pouvait conserver pour la Chine, et a ainsi eu un impact négatif sur la perception du voisin chinois. Cette méfiance accrue a entraîné en réaction une détérioration de la perception, par l'opinion chinoise, de son voisin sud-coréen, participant à la détérioration de la relation bilatérale.

Les Sud-Coréens se sentent également « snobés » par le comportement du gouvernement chinois, qui ferme souvent de façon unilatérale les canaux de communication et impose à son partenaire la reprise ou non du dialogue. La Chine revendique par ailleurs souvent le droit de gérer un différend sur la base de ses intérêts, sans prendre en compte les intérêts de ses partenaires. Face à un tel comportement, le gouvernement sud-coréen peine à faire valoir ses opinions. Le « nouveau concept de sécurité » chinois, que la Chine présente pourtant comme une façon de régler les conflits de façon pacifique suscite des doutes et des interrogations en Corée du Sud. Tous ces exemples conduisent l'opinion sud-coréenne à établir le même constat : la Chine évite les pourparlers quand elle les considère inutiles, et agit de façon unilatérale, sans se soucier des autres parties prenantes.

Une suite d'incidents bilatéraux mal gérés par la Chine

Au cours de nombreux incidents, la Chine a adopté une telle attitude alors que ces incidents concernaient les intérêts mutuels des deux pays. Par exemple, en 2002, la Corée du Sud décida de protéger les intérêts de ses agriculteurs contre les importations d'ail chinois en établissant des quotas d'importation. La Chine répondit alors de façon disproportionnée en sanctionnant

les exportations coréennes de téléphones mobiles et de polyéthylène. La négociation et les relations commerciales ne sont revenues à la normale qu'à partir du moment où la Chine a atteint une position de force et que la Corée du Sud a été obligée de faire d'importantes concessions.

Un second incident, qui a le plus dégradé la relation bilatérale ces dernières années, est né en 2004 à la suite du projet chinois d'insérer les trois royaumes coréens durant la période Kogury (-37 av J.C. -668) dans son histoire nationale, en faisant de fait d'anciens royaumes chinois. Cette réécriture de l'histoire de l'Asie du Nord-est, menée sous le nom de Projet de l'Asie du Nord-est (*Dongbeigongcheng*), avait été tout d'abord menée par des think tanks locaux en Chine du Nord-est, mais avait ensuite reçu le soutien du Parti communiste chinois. L'opinion coréenne s'est naturellement montrée hostile face à ces tentatives de réinterprétation historique, et a clairement établi un parallèle entre le Japon et la Chine dans leur volonté commune de réécrire l'histoire régionale²⁶. Alors que la Chine s'est d'abord montrée conciliante, annonçant qu'elle était ouverte pour discuter de ce différend, elle a finalement vite fermé tous les canaux de communication, prétextant la défense de sa souveraineté et de ses intérêts nationaux. La Chine avait semblé agir de façon positive en nommant des envoyés spéciaux comme le vice-ministre des Affaires étrangères Wang Yi²⁷ en 2003 ou encore Jia Qinglin, président de la Conférence consultative politique du peuple chinois en 2004. Cependant, la position officielle a été que

²⁶ Voir l'article consacré aux relations coréo-japonaises dans ce dossier : Constance Magnanou, « Le poids de l'histoire : la méfiance coréenne vis-à-vis des nouvelles orientations de défense japonaises », *Korea Analysis*, n° 2, Asia Centre, mars 2014.

²⁷ Wang Yi est désormais le ministre des Affaires étrangères de la Chine. Il a également été le premier envoyé spécial de la Chine pour les pourparlers à six.

ce différend était un différend « universitaire » et que les universitaires devaient trouver un terrain d'entente. Malgré ces annonces, les universitaires chinois ont jusqu'à présent réduit au maximum les contacts avec leurs homologues sud-coréens, et n'ont jamais organisé de conférence bilatérale. En 2004, à la suite de ce différend, les perceptions sud-coréennes de la Chine étaient donc au plus bas.

Un autre exemple récent est la façon dont la Chine a annoncé de façon unilatérale la création d'une zone de défense d'identification aérienne (ZDIA), en novembre 2013. Dans le contexte de son contentieux territorial avec le Japon au sujet des îles Senkaku/Diaoyu, la Chine a effectivement déclaré

unilatéralement la création de sa propre ZDIA afin de renforcer sa souveraineté dans les zones disputées. La Chine a présenté sa décision comme nécessaire non seulement pour protéger sa souveraineté mais aussi pour affirmer le périmètre de sa zone de défense, face à ceux que le Japon et la Corée du Sud avaient présentés avec le soutien des États-Unis. C'est dans une volonté de neutraliser les revendications de ses voisins et des États-Unis que la Chine a, de façon abrupte, annoncé la création de cette ZDIA. Le problème réside cependant dans le fait que la Chine a étendu sa ZDIA afin d'y inclure non seulement une partie de la zone économique exclusive de la Corée du Sud mais aussi une partie des eaux territoriales situées autour de l'île-rocher de leodo, administrée par la Corée du Sud. Au cours du troisième dialogue militaire stratégique tenu entre Pékin et Séoul en novembre 2013, la Corée du Sud s'est empressée de mentionner ce différend. Cependant, le gouvernement coréen a dû faire face à l'objection de son partenaire chinois. La Chine n'a ainsi offert aucune explication quant

« Près de 60 % des sud-coréens estime que la Chine est l'État le plus influent dans le processus de réunification. »

à son refus de discuter, et a une nouvelle fois justifié sa décision par la défense de sa souveraineté, rendant ainsi tout dialogue impossible.

Perceptions sud-coréennes de l'émergence chinoise

La Chine devrait continuer de se développer économiquement et ainsi accroître sa puissance politique et militaire. Les implications

de cette émergence diffèrent selon les États, en fonction de leur position géographique, de leur dépendance à l'économie chinoise ou de leur niveau de responsabilités internationales. L'étude annuelle du *think tank* américain Pew Research Center publiée en 2013 souligne que de nombreux États, dont les États-Unis,

ne sont pas à l'aise avec les conséquences de l'émergence chinoise et se sentent en partie menacés par celle-ci. Si l'on estime que les perceptions de ces pays sont objectives vis-à-vis de la Chine, leur insécurité, si ce n'est leur peur, provient d'une certaine incertitude dont la raison principale est l'incapacité à prévoir le comportement de la Chine, en raison notamment du manque de démocratisation du régime.

Les préoccupations de l'opinion sud-coréenne face à l'émergence chinoise, décrites en introduction, sont également manifestes dans les questions posées aux sondés dans les différentes études d'opinion. Par exemple, « Percevez-vous la Chine et son émergence favorablement ? », « Quel pays entravera selon vous le plus la réunification de la Péninsule ? », « L'émergence de la Chine sera-t-elle une menace ? » ou encore « Quelle sera la plus grande menace pour la Corée dans un futur proche ? ». En général, note l'étude du Pew Research Center, les Sud-Coréens ont une perception positive

de la Chine. Cependant, après 2010 et les incidents du Cheonan et de Yeonpyeong, ces perceptions se sont dégradées, passant de 52 % d'opinions positives en 2007, quand le dernier gouvernement pro-Chine était au pouvoir, à 38 % en 2010. En 2013, ces opinions ont atteint à 46 %, à la suite du sommet présidentiel Chine-Corée de juin. Cependant, malgré cette légère amélioration, plus de 79 % des Coréens continuent de penser que la Chine ne se soucie pas des intérêts de la Corée du Sud.

Sur la question de la réunification posée dans un sondage du *Chosun Ilbo* au début de l'année 2014, les États se montrant favorables à la réunification de la Péninsule sont les États-Unis (29,4 %), la Chine (7,6 %), la Russie (5,3 %) et le Japon (2,0 %). Selon ce même sondage, l'État le plus influent dans le processus de réunification demeure néanmoins la Chine (59,4 %), devant les États-Unis (25,3 %) et le Japon (7,6 %). Sur la question de la position chinoise vis-à-vis de la réunification, 59,6 % des Coréens estiment que la Chine préfère le *statu quo*, alors que 26,2 % des sondés pensent que la Chine souhaiterait une unification sous le leadership de la Corée du Nord, et 5,7 % sous le leadership de la Corée du Sud. Quant à l'étude d'opinion du *Dong-A Ilbo* portant sur les pays risquant d'entraver la réunification, une grande partie des Coréens cite la Chine (47,1 %), devant la Corée du Nord (17,9 %), les États-Unis (17,6 %), le Japon (7,6 %) et la Russie (2,0 %).

Une autre étude réalisée par l'institut de recherche économique de Hyundai en 2013 montre que 38,1 % des Coréens estiment que la Chine serait l'État le plus utile pour la réunification, après les États-Unis (45,5 %), une perception partagée notamment par les experts sud-coréens (35,2 %). Cela représente une forte augmentation par rapport à 2012 où 29,2 % des sondés et 18,8 % des experts

partageaient cet avis. Entre 2012 et 2013, les perceptions de la Chine comme État entravant la réunification ont également fortement chuté, de 67,6 % à 45 % pour l'opinion sud-coréenne, et de 69,0 % à 52,4 % pour le groupe d'experts. Selon la même étude, l'État représentant la plus grande menace pour la Corée du Sud est la Corée du Nord (37,8 %), suivie du Japon (27,8 %), de la Chine (18,3 %), des États-Unis (6,6 %) et de la Russie (2,3 %). Cependant, quand la question porte sur l'État qui, dans les dix ans à venir, pourrait représenter une menace, la Chine (40,9 %) devance alors largement la Corée du Nord (21 %), le Japon (20 %), les États-Unis (7,1 %) ou encore la Russie (1,3 %).

Les sommets présidentiels sont le meilleur moyen d'améliorer les perceptions réciproques

La Corée du Sud est de plus en plus insatisfaite du comportement chinois, notamment après les événements mentionnés précédemment. Il y a une tendance croissante, en Corée du Sud, à estimer que le comportement international de la Chine ne respecte pas les normes internationales. Des adjectifs comme « snob », « négligeant », « ignorant », ou encore « unilatéral » sont désormais utilisés de façon croissante dans les médias coréens. Cependant, une telle insatisfaction n'est pas sans remède. À chaque fois que des tensions apparaissent, la relation bilatérale est capable de revenir assez rapidement à une dimension amicale, cordiale, accommodante et même coopérative. Un tel renversement est généralement associé à un sommet présidentiel. Heureusement, pour les deux pays, l'approfondissement de la relation, comme lors de la signature d'un partenariat de coopération stratégique en 2008, a été la meilleure façon de sortir la relation bilatérale d'une spirale négative.

Un approfondissement de la relation bilatérale par la signature d'accords de partenariat pourrait avoir un effet purement diplomatique tant les dirigeants semblent avant tout dans une rhétorique quasi-littéraire. Cependant, bien que les responsables ne sachent pas vraiment quoi mettre derrière ces noms de partenariat, l'opinion coréenne estime qu'il s'agit d'avancées positives pour la relation bilatérale qui en sort renforcée. Les changements de perception entraînés par ces sommets ont accru l'efficacité des sommets bilatéraux et atténué les divergences entre les deux pays et leur insatisfaction réciproque.



5. L'unification coréenne est-elle une aubaine ou un fardeau ?

KIM HYEONG KI

SOURCES :

- Park Young-Ho et Kim Hyeong Ki, 2011, « Les Horloges de l'unification : quand verrons-nous une Corée unifiée ? », *Korean Institute for National Unification*, 2011.
- Kim Kyuryoon et Kim Hyeong Ki, « L'opinion publique vis-à-vis de l'unification et d'un fonds pour l'unification », *Korean Institute for National Unification*, 2012.
- Kim Kyuryoon, *Coûts et bénéfices de l'unification coréenne : perspectives intercoréennes et internationales (draft)*, Korean Institute for National Unification, en cours de publication.
- Suh Jungwon et Sim Sooyeon, « Korea discount: Diagnosis and Remedy », *Asia-Pacific Journal of Financial Studies*, vol. 36, n° 4, 2007.

Le 7 janvier 2013, dans sa première conférence de presse, organisée avant même son investiture, la présidente Park Geun-hye a exposé sa vision quant à la réunification de la Corée. Elle a affirmé que celle-ci était une aubaine, non seulement pour les deux Corées,

mais aussi pour leurs voisins. « Certains Coréens s'opposent à l'unification de peur que les coûts en soient trop élevés », a expliqué Park, « mais je crois que la réunification est une opportunité, pour notre économie, d'opérer une avancée majeure ».

Le projet d'« Horloges de l'Unification » (Unification Clock), mené par le centre de recherche rattaché au ministère de l'Unification, le Korean Institute for National Unification (Kinu), a débuté en 2009. Les « Horloges de l'Unification » symbolisent deux types d'unification : l'unification d'accord et l'unification d'absorption sur le modèle allemand. Les horloges oscillent entre 0h00 et 12h00 – 12h00 représentant l'unification. En 2011, avant la mort de Kim Jong-il, le 17 décembre, l'unification d'« accord » était à 3h31, et l'unification d'« absorption » était à 5h30. Les experts considéraient ainsi l'unification d'« absorption » comme plus probable que celle d'accord, bien que les deux étaient considérées comme très peu probables. En effet, un résultat antérieur à 6h00 représente une probabilité négative d'unification. Les prochains résultats des « Horloges de l'Unification » seront publiés au cours de cette année et posent la question de l'unification de la Péninsule.

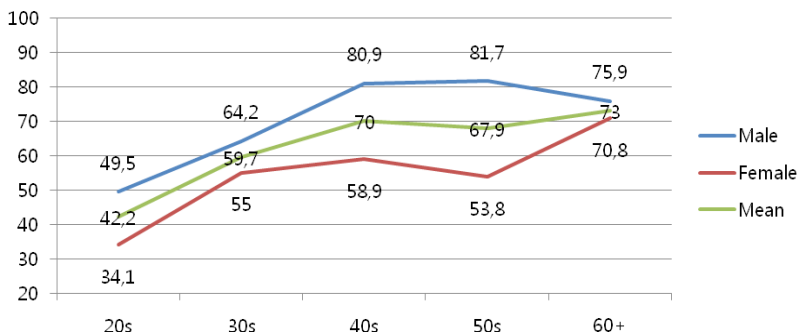
La Corée du Nord continue de faire face à des facteurs structurels d'instabilité. La crise économique du milieu des années 1990 a laissé de profondes traces dans le système productif nord-coréen alors que les dépenses militaires disproportionnées du régime nord-coréen continuent de drainer les rares ressources du pays. Les « marchés noirs de rue » (*jangmadang*), où abondent les produits manufacturés chinois, se multiplient. Ces marchés « souterrains » sont par ailleurs devenus des canaux importants d'accès non seulement à des biens de consommation de base mais aussi à l'information. Sans l'intervention parallèle d'une réforme interne et

d'une aide extérieure, la Corée du Nord n'aura pas les moyens de mettre un terme à son état de pauvreté actuel. Il en résulte que la majorité des études coréennes ou internationales portant sur une possible unification de la péninsule coréenne se concentrent sur les coûts d'une telle unification. La présentation de factures pour l'unification allant de centaines de milliards à plusieurs milliers de milliards de dollars entretient les peurs de la population sud-coréenne. L'un des objectifs de l'étude du Kinu est de renverser cette perspective en analysant cette fois les coûts de la division et surtout les bénéfices de l'unification, seul moyen permettant d'obtenir une adhésion populaire, en Corée du Sud, à tout projet d'unification.

Une adhésion contrastée à l'unification

Face à ces « factures » de l'unification, les avis sont mitigés au sein de la population coréenne. L'analyse de deux variables, l'âge et le sexe, permet de faire ressortir les différences pour ce qui concerne le « désir d'unification » des Coréens. Les femmes sont plus réticentes que les hommes, et les jeunes plus réticents que les personnes âgées. L'une des populations les plus réticentes est notamment celle des mères au foyer. Par ailleurs, moins politisés que leurs aînés qui ont pour certains été des acteurs de la démocratisation des années 1980, les jeunes sont également confrontés à des taux de chômage plus élevés que leurs aînés et ils redoutent l'impact économique d'un tel processus. Ils préfèrent ainsi le maintien du statu quo, de peur d'avoir à payer pour l'unification. Pour modifier cette vision négative, les études doivent donc inverser la perspective, rationaliser une possible unification, et identifier les sources de profits pour la population sud-coréenne.

Désir d'unification par âge et par sexe (Kinu, 2012)



Les coûts de la division

Avant d'analyser le rapport coûts/bénéfices de l'unification, il est impératif de mentionner les coûts de la division. En effet, contrairement à l'idée majoritairement répandue, maintenir le statu quo a un coût. Bien que la Corée du Sud ait largement profité de son appartenance au bloc occidental, tant sur le plan économique que sécuritaire, la menace nord-coréenne pèse sur l'économie du pays. La région métropolitaine de Séoul, la seconde plus importante au monde, reste à portée de tir de l'artillerie nord-coréenne alors que l'armée permanente nord-coréenne compte 1,1 million de soldats et 8,2 millions de réservistes, pour une population de 24 millions.

Face à cette menace, la Corée du Sud entretient une armée permanente de 639 000 hommes et possède 2,9 millions de réservistes, dépensant plus de 30 milliards de dollars annuellement (près de 3 % du PIB) pour sa défense, ce qui pèse d'autant sur ses dépenses publiques. Comme le soulignent Jungwon Suh et Sooyeon Sim, face à l'incertitude stratégique dans laquelle se trouve la Péninsule et aux craintes des investisseurs internationaux, les entreprises sud-coréennes et leurs actions sont sous-valorisées par rapport aux entreprises des autres pays. Sur le plan politique et depuis

les années 1990, l'attitude à adopter face à la Corée du Nord a profondément divisé la classe politique sud-coréenne, opposant les conservateurs favorables à une politique de fermeté aux libéraux favorables à une politique d'engagement. Ce conflit politique interne a pu empêcher une coopération au sein de la classe politique au détriment de l'intérêt national. La disparition de ces fardeaux financiers, économiques et politiques serait l'un des bénéfices majeurs du processus d'unification de la péninsule coréenne.

Un plan pour l'unification

Rappelant que l'unification et l'intégration sont deux processus complexes, influencés par les relations intercoréennes et l'environnement international, l'étude présente un scénario d'unification et un modèle en trois étapes. Le scénario choisi l'est selon des critères de désirabilité, de faisabilité et de probabilité. Il prend comme hypothèse une unification graduelle et asymétrique, et décrit une situation dans laquelle la Corée du Nord reconnaîtrait le développement sud-coréen et demanderait unilatéralement l'ouverture de pourparlers sur l'unification, menant à un consensus entre les deux parties.

Le modèle en trois étapes segmente le processus d'intégration et d'unification en trois

étapes : dissolution de la division, intégration systémique, construction de l'État coréen. La première phase commence quand la Corée du Nord prend l'initiative du processus d'unification, quand les deux gouvernements consentent politiquement à l'unification, et quand le Sud commence à mettre en place un plan d'unification avec détermination. Après la déclaration officielle d'unification, s'engage la phase d'intégration systémique. Parallèlement à des efforts économiques très importants, l'intégration sociale, politique et administrative s'effectue petit à petit. Ces trois types d'intégration se poursuivent dans la phase de construction de l'État coréen. Les limitations affectant la mobilité des travailleurs et leur accès aux services et avantages sociaux sont levées durant cette phase car cette mobilité et cet accès auraient coûté trop cher si elles avaient été mises en place durant la phase d'intégration systémique. On note que, pour la première fois dans ce domaine de recherche, des facteurs politiques et sociaux viennent s'ajouter aux facteurs économiques.

Les bénéfices de l'unification

Le résultat de l'étude du Kinu montre que les bénéfices pourraient bien dépasser les coûts si l'unification suivait effectivement le scénario en trois volets proposé, en postulant une déclaration d'unification en 2018. Pendant l'étape de dissolution de la division, l'aide humanitaire sud-coréenne devrait pousser la consommation nord-coréenne de 37 %. L'effort sud-coréen devrait atteindre 0,5 % du revenu national pendant les deux années de transition. Cette aide ne devrait pas faire augmenter outre mesure le PIB nord-coréen, car elle sera exclusivement réservée aux consommateurs (transfert financier simple).

En parallèle, le PIB et la consommation sud-coréens devraient décroître légèrement.

Pendant la phase d'intégration systémique, plusieurs variables d'intégration pourraient jouer : les aides au développement, à travers la construction d'infrastructures, les subventions salariales, l'aide humanitaire, la restructuration militaire au cours de laquelle le Nord supprimera progressivement sa production militaire, les flux de capitaux du Sud au Nord et les flux de travailleurs, encadrés, du Nord au Sud. Ce soutien appuyé du Sud devrait changer radicalement la situation au Nord, lequel passerait de l'état de pays extrêmement pauvre à celui de région en développement. Le PIB et les salaires nord-coréens devraient être multipliés par

« Analyser les coûts de la division et les bénéfices de l'unification pour obtenir l'adhésion populaire à l'unification. »

10, et la consommation par 13. Grâce à une croissance très forte, le PIB et la consommation par tête nord-coréens s'établiront à environ 60 % des niveaux sud-coréens. De plus, comme les bénéfices de l'économie de marché et du commerce ne sont pas des jeux à somme nulle, la Corée unifiée continuera sur la voie d'une croissance modérée, même en déboursant des sommes importantes pour le Nord ou en ouvrant son marché du travail et des capitaux à son ancien voisin.

Pendant la phase de construction nationale, l'assistance du Sud (aide et subventions) sera progressivement intégrée au système unifié de gouvernance. Les restrictions restant sur les mouvements du capital et du travail seront levées progressivement. Le Nord deviendra autosuffisant, et son économie ne recevra plus d'aide extérieure. Les taux de croissance (PIB, consommation et salaires) resteront supérieurs dans le Nord, et celui-ci continuera de converger vers le niveau du Sud. Dès 2050, le PIB par tête du Nord sera de l'ordre de 90 %

de celui du Sud, avec une consommation correspondant à près de 80 % à celle du Sud. Le ratio d'infrastructure, proche de zéro aujourd'hui, sera de plus de 50 % en 2050. Le Sud devrait connaître, pour sa part, des taux de croissance stables et continus dans les années 2040. Toutes les grandes variables croîtront à des taux proches de la tendance, mais avec une consommation sud-coréenne stimulée par l'arrêt des subventions et du soutien au Nord.

L'incertitude majeure : l'attitude nord-coréenne

Les familles séparées, les Sud-Coréens disparus et ceux faits prisonniers pendant la guerre de Corée ainsi que les victimes sud-coréennes d'enlèvement, représentent, pour la Corée du Sud, une question humanitaire de premier plan, causée par la division de la Péninsule. Selon les chiffres du ministère de l'Unification et de la Croix-Rouge, 129 264 membres de familles séparées ont demandé à participer à ces réunions depuis 1988, mais seulement 25 282 ont pu rencontrer leur famille. Cette tragédie est non seulement le révélateur des coûts sociaux de la division mais elle permet également de souligner le facteur d'incertitude le plus important aujourd'hui : l'attitude de la Corée du Nord vis-à-vis du dialogue intercoréen et plus largement vis-à-vis de l'unification de la Péninsule.

Isolé après son troisième test nucléaire, le Nord a répondu à l'appel de la Présidente Park de janvier 2014 pour la tenue d'une réunion des familles séparées entre les deux Corées, lançant ainsi une « offensive de charme ». Pendant la réunion du 20-25 février, 80 Sud-Coréens et 88 Nord-Coréens ont pu rencontrer les membres de leur famille vivant de l'autre côté de la frontière. Parmi les candidats, plus de la moitié ont plus de 80 ans (ce qui est au-dessus de l'espérance de vie des hommes sud-coréens) et 44,7 % étaient déjà

décédés en décembre 2013. Habituellement, 500 candidats sont sélectionnés par une loterie électronique, et, après que leur famille a été retrouvée de l'autre côté de la frontière, 100 candidats ont la chance de renouer avec leur famille. Pour la réunion de février, et à cause de problèmes de santé, seulement 168 sélectionnés des deux Corées sur 200 ont pu se rendre au Mont. Geumgang. Pendant la réunion, qui a duré deux jours et trois nuits, les familles réunies se sont rencontrées pendant 11 heures puis se sont séparées sans savoir quand elles pourraient se revoir.

Pour la Corée du Nord, la gestion de cette tragédie est un levier de négociation. Les autorités nord-coréennes ont su utiliser cet argument (et accepter ces rencontres) en période de creux diplomatique ou de besoin économique. Dans une lettre ouverte au Sud datée du 16 janvier 2014, la Commission nationale de défense nord-coréenne offrait une série de gestes conciliants : « Nous sommes déterminés à créer une atmosphère de réconciliation et d'unité, à suspendre complètement les calomnies et les actes militaires hostiles, et à réaliser la réunion des familles séparées, durant les rencontres au Mont. Geumgang ». La stratégie nord-coréenne visait à calmer les médias sud-coréens, à limiter la coopération États-Unis-Corée du Sud et à relancer les échanges économiques entre les deux Corées, notamment en incitant à la reprise du tourisme au Mont. Geumgang.

Cependant, l'incertitude à moyen terme quant à la politique sud-coréenne de Pyongyang pose la question de l'amélioration des relations intercoréennes et, in fine, de la perspective de l'unification. Si le peuple coréen doit se rendre compte des coûts de la division et des bénéfices de l'unification afin de soutenir massivement la Corée du Nord, celle-ci doit également prendre le chemin de l'unification et mettre fin à la tragédie humanitaire dans laquelle elle s'est enfermée.

DOSSIER : LA CORÉE DU NORD EN QUESTION

6. Quelle politique commerciale pour la Corée du Nord ? Contraintes et options

PATRICK MESSERLIN ET SEUNG PYO HONG²⁸

Quelle serait, pour la Corée du Nord, la meilleure politique commerciale à suivre pour s'ouvrir à l'économie mondiale ? Une telle question paraît incongrue à un moment où la situation de ce pays paraît particulièrement incertaine. Mais cette incertitude plaide plutôt en faveur d'une approche inverse : c'est maintenant qu'il faut donner aux Nord-Coréens toute l'information nécessaire pour comprendre les opportunités d'une ouverture au reste du monde, et ce tout en maîtrisant les risques. Sans cette information, les Nord-Coréens ne peuvent concevoir la transition vers une économie de marché ouverte que comme une chute dans un monde chaotique et non comme une marche raisonnée et gérable vers la croissance et le développement.

²⁸ Les auteurs remercient pour leurs commentaires très utiles sur des versions précédentes de ce texte : Dukgeun Ahn, Taeho Bark, Myonghyun Go, Sungmo Kang, Yooduk Kang, Kyuryoon Kim, Jaehyon Lee, Jimmyn Parc, Étienne Rolland-Piegue, Yeongseop Rhee, Wonkyu Shin, Seongho Sheen, Steve et Hwayoung Sin. Ils remercient aussi tous les participants des séminaires organisés par l'Asan Institute for Policy Studies et le Korean Institute for National Unification.

Cette note s'efforce de répondre à cette question. Pour ce faire, elle accepte deux hypothèses. Premièrement, elle suppose l'existence d'une volonté politique d'ouvrir l'économie nord-coréenne au reste du monde. Deuxièmement, elle n'aborde le problème nucléaire (« dénucléarisation ») que comme une contrainte sur les options possibles en matière de politique commerciale.

La note procède en quatre sections. La première énonce les trois principes à suivre pour répondre aux défis très particuliers posés par la Corée du Nord. La seconde examine le volet tactique de la politique commerciale – l'établissement de relations commerciales bilatérales normales et l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La troisième section traite du volet stratégique de la politique commerciale, essentiel pour faire de cette dernière un instrument de croissance. Enfin, la dernière section examine les relations commerciales privilégiées entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. Cet article traite des deux premières sections. Les deux autres seront abordées dans le n° 3 de *Korea Analysis*.

Section 1 : trois contraintes, trois principes

La politique commerciale de la Corée du Nord doit faire face à trois contraintes : l'ignorance presque totale des vraies potentialités de l'économie nord-coréenne une fois insérée dans l'économie mondiale ; les très fortes tensions politiques dans la région que le commerce international doit contribuer à réduire ; une absence quasi-totale d'institutions appropriées. À chacune de ces contraintes répond un principe qui devra guider l'ouverture nord-coréenne : non-discrimination en termes de biens, non-discrimination en termes de partenaires, nécessité de trouver des substituts simples et peu coûteux aux institutions manquantes (ce processus exigera beaucoup de temps et d'efforts avant de devenir véritablement opérationnel).

Ne pas discriminer en termes de biens : le « tarif uniforme »

La Corée du Nord est un pays peu ouvert. En 2012, selon la Banque de Corée, ses exportations et importations étaient estimées à respectivement 8,7 % et 11,8 % de son PNB, trois fois moins que des pays au PNB équivalent. L'essentiel de ses exportations consistait en matières premières, produits textiles et produits de la pêche.

Pourtant, ces informations ne sont guère utilisables. Elles sont à la fois incomplètes et erronées. Incomplètes parce qu'elles ne tiennent pas compte de la contrebande massive engendrée par une économie planifiée et largement dysfonctionnelle. Erronées parce que les prix nord-coréens actuels (les prix officiels comme ceux des très nombreux marchés noirs) reflètent des décisions arbitraires et une fragmentation extrême du marché intérieur nord-coréen. C'est pourquoi ces prix sont très éloignés avec ceux qui existeront dans une économie nord-coréenne de marché et ouverte.

Comment révéler les « vrais » avantages comparatifs nord-coréens que personne ne connaît actuellement ? La seule solution consiste à traiter tous les produits importés et exportés de façon non discriminatoire, c'est-à-dire en imposant sur tous les produits le même droit de douane « uniforme ». Avec un tel droit, les entreprises investiront dans les biens à produire en Corée du Nord sur la base des seules considérations économiques. Leur jugement ne sera pas déformé par une protection publique arbitraire de certains produits au détriment d'autres, le gouvernement nord-coréen étant le plus mal placé pour découvrir ces avantages comparatifs car il est le moins informé sur les coûts de production et les goûts des consommateurs en Corée du Nord et dans le reste du monde.

Non-discrimination en termes de partenaire : la « nation la plus favorisée »

La composition géographique du commerce de la Corée du Nord est totalement dominée par deux partenaires : la Chine (au moins 70 %) et la Corée du Sud. Cette situation très particulière reflète l'absence de pressions économiques de la Chine envers la Corée du Nord et le poids des subventions accordées par la Corée du Sud aux entreprises travaillant avec la Corée du Nord (par exemple dans le cadre du complexe industriel de Gaeseong, CIG). Une telle polarisation commerciale est dangereuse. Elle peut transformer instantanément tout conflit commercial en conflit politique et tout conflit politique en conflit commercial, comme ce fut le cas en 2013 avec le CIG.

« La politique commerciale nord-coréenne ne doit pas discriminer, ni entre produits, ni entre pays. »

Pour éviter cette polarisation, la politique commerciale nord-coréenne ne doit pas créer des discriminations entre pays. En d'autres termes, elle doit appliquer à tous ses partenaires le même droit de douane pour un produit donné. Ce principe, connu comme celui de la « nation la plus favorisée », est l'un des piliers de l'OMC. C'est lui qui a permis de mettre autour d'une même table de négociation des pays, parfois opposés sur le plan politique, mais toujours assurés de ne pas faire l'objet de discriminations sur le plan commercial.

Pallier l'absence d'institutions par des règles simples et peu coûteuses

La Corée du Nord est un cas extrême d'absence d'institutions adaptées à une économie moderne. Cela constitue un problème sérieux car le commerce international moderne est grand utilisateur d'institutions : bureaux de douanes sophistiqués, tribunaux

capables de régler des conflits complexes, régulateurs en charge des enquêtes de dumping ou de subventions, des normes techniques (produits) ou de la structure des marchés (services).

Un tel déficit institutionnel mettra des années à être comblé. En attendant, il faudra toujours rechercher des règles simples qui seront de bons substituts à ces institutions. Un bon exemple de ce principe est la combinaison d'un droit de douane uniforme et de la clause de la nation la plus favorisée : nul besoin, dès lors, de nombreux douaniers pour percevoir des droits de douane au même taux pour tous les produits et tous les pays. Par conséquent, la corruption, plaie majeure en

Corée du Nord, sera également sérieusement réduite à la source.

Section 2 : la politique commerciale comme tactique de négociations

La Corée du Nord doit résoudre deux problèmes essentiels en matière de négociations d'accords commerciaux : l'établissement de relations commerciales bilatérales et l'adhésion à l'OMC. Mais la question nucléaire est si déterminante qu'elle définit trois grandes phases dans les solutions à ces deux problèmes.

Phase 1 : pas de solution nucléaire en vue : ouverture unilatérale

Sans solution en vue sur la question nucléaire, il est très difficile, pour la Corée du Nord, d'avoir des relations commerciales bilatérales « normales ». Et il lui est impossible d'accéder à l'OMC, les décisions d'adhésion à cette dernière exigeant de fait le consensus des États déjà membres.

Ceci laisse à la Corée du Nord la seule option d'une politique unilatérale d'ouverture. Cette option a été plus souvent utilisée qu'on ne le croit généralement. Elle l'a été en particulier par la Chine de Deng Xiaoping dans les années 1980-2000. Une libéralisation unilatérale exige une volonté politique forte. Ceci n'est pas nécessairement si difficile à obtenir au début dans un pays comme la Corée du Nord, qui a connu à ce point la privation des gains du commerce international. La difficulté est de pérenniser cette volonté de libéralisation unilatérale sur le long terme. En effet, les entreprises nord-coréennes concurrencées par les importations vont être de plus en plus actives pour tenter d'arrêter et de renverser l'évolution en cours en demandant des mesures protectionnistes. C'est pour faire face à ce risque d'un retour à l'« ancien régime » que Deng Xiaoping a tant voulu faire entrer la Chine à l'OMC.

Phase 2 : émergence d'une solution nucléaire : des relations bilatérales normales

À mesure qu'une solution au problème nucléaire prendra forme, la Corée du Nord pourra établir des relations commerciales bilatérales normales avec les principales économies mondiales, en particulier avec les États-Unis et la Corée du Sud (le cas de cette dernière est examiné en section 4, dans le n° 3 de *Korea Analysis*).

Les discussions avec les États-Unis seront les plus difficiles. La Constitution américaine donne en effet un grand pouvoir au Congrès en matière commerciale. Or, dans le cas des économies planifiées (Corée du Nord et Cuba étant les seules de nos jours), le Congrès tiendra assurément compte d'un amendement dit Jackson-Vanik au US Trade Act de 1974. Cet amendement a deux composantes.

D'une part, il permet au Congrès de refuser d'appliquer la clause de la nation la plus favorisée (NPF) à toute économie planifiée

(membre de l'OMC ou non) qui prive ses citoyens de certains droits élémentaires (liberté d'émigration pour l'Union soviétique dans les années 1970, droits des travailleurs pour la Chine dans les années 1990). Mais, d'autre part, cet amendement permet aussi au Président de demander une suspension annuelle du refus du Congrès s'il est convaincu que cette suspension encouragera une évolution positive des droits en question.

Combinées, ces deux composantes donnent un grand pouvoir de négociation aux États-Unis : un refus du Congrès coûte très cher aux exportateurs du partenaire en question car les droits de douane américains non-NPF sont prohibitifs ; et une suspension par le Président permet aux exportateurs du pays en question de mesurer les bénéfices énormes apportés par la mise en œuvre des droits de douane NPF.

Ce pouvoir de négociation est bien illustré par les relations entre le Vietnam et les États-Unis. Par exemple, la première suspension par le président de l'amendement Jackson-Vanik a fait suite à un accord sur les droits de propriété intellectuelle (un domaine où les États-Unis ont des intérêts « offensifs » importants). Et un accord textile (qui présente un intérêt « défensif » important des États-Unis) a précédé l'accord sur les conditions d'entrée à l'OMC du Vietnam.

Ceci dit, le pouvoir de négociation des États-Unis envers la Corée du Nord sera sans doute moins important qu'il ne le fut envers le Vietnam. En effet, ce dernier n'avait pour grand marché potentiel d'exportations que les États-Unis, l'Union européenne se désintéressant largement des marchés asiatiques, et la Chine se concentrant sur son propre développement. De nos jours, la Chine, le Japon, l'Union européenne et bien sûr la Corée du Sud peuvent offrir à la Corée du Nord des alternatives aux pressions des États-Unis que n'avait pas le Vietnam des années 1980-2000.

*Phrase 3 : accord sur la question nucléaire :
l'entrée à l'OMC*

Un accord sur la question nucléaire ouvre la porte de l'OMC à la Corée du Nord, probablement sous le statut de « territoire douanier » qui lui donne exactement les mêmes droits et obligations que celui d'un pays – c'est le statut actuel de Hong Kong, Macao et Taïwan à l'OMC.

En adhérant à l'OMC, la tentation sera forte, pour la Corée du Nord, de choisir le statut de « pays le moins avancé » (PMA), lequel la dégagerait de quasiment toute obligation envers les autres membres de l'OMC tout en lui ouvrant largement les marchés des pays développés et émergents qui ont accepté de ne pas imposer de droits de douane et de restrictions quantitatives sur (presque toutes) les importations des PMA.

Mais l'analyse économique comme l'histoire des politiques commerciales des soixante dernières années montre que le statut de PMA est un piège du point de vue économique. Elles soulignent que le libre accès aux marchés des autres pays n'est source de croissance et de développement d'un pays que si ce dernier « muscle » ses entreprises en ouvrant ses propres marchés à la concurrence internationale.

Cette décision montre l'importance que revêt le volet de stratégie économique de la politique commerciale. Ce dernier, ainsi que les relations préférentielles entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, seront abordés dans le numéro 3 de *Korea Analysis*.



7. Les connexions françaises de la Corée du Nord²⁹

AIDAN FOSTER-CARTER

La non-reconnaissance diplomatique est souvent trompeuse. Il existe en effet des liens étroits et anciens entre Paris et Pyongyang. Il est vrai que la France est l'un des deux pays de l'Union européenne – avec l'Estonie – à ne pas avoir de relations diplomatiques formelles avec la RPDC. Cependant, quand on en arrive à l'historique des liens entre les pays d'Europe occidentale et la Corée du Nord, la France a été un pionnier.

J'espère donc pouvoir illustrer ce point de vue et apporter quelques éléments sur les relations officielles ou quasi officielles de la France avec la Corée du Nord – qui s'avèrent en réalité substantielles. Mes propres connaissances sont, je le reconnais, partielles, sommaires et anecdotiques ; et c'est pourquoi toute information complémentaire est la bienvenue. L'histoire dans sa totalité a besoin d'être racontée et j'espère que d'autres y apporteront leur pierre.

²⁹ Cet article a été publié initialement sur le site internet *38 North*, plateforme de l'US-Korea Institute à la Paul H. Nitze School of Advanced International Studies (SAIS), Johns Hopkins University : <http://38north.org/2014/01/afostercarter012314/>. Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur.

Non-reconnaissance, non-connaissance

Pour commencer, rappelez-vous – ou si vous êtes trop jeune essayez d’imaginer – un milieu complètement différent d’aujourd’hui. De nos jours, pour le meilleur ou pour le pire, la Corée du Nord est devenue familière et médiatique. Selon l’expression célèbre de Donald Rumsfeld, « la RPDC est sûrement la plus connue des inconnues », même si beaucoup, à propos de la Corée du Nord, demeure dans l’obscurité.

Il y a un demi-siècle, les choses étaient très différentes. Il n’y avait pas Internet et la Guerre froide battait son plein. En Corée, cette guerre avait été brûlante. La Corée du Nord était évitée telle une ennemie. Cela allait au-delà de la non-reconnaissance, il s’agissait d’une non-connaissance. Dans les yeux des dirigeants occidentaux, la Corée du Nord n’existait pas. Dans les années 1970, je me rappelle avoir naïvement demandé au ministère des Affaires étrangères de mon pays de m’aider à me rendre là-bas. Ses fonctionnaires m’ont alors répondu : « nous ne reconnaissons ni la Corée du Nord comme un pays, ni les autorités comme un gouvernement ». De plus, « nous n’avons aucune information sur ce qui se passe au nord du 38^e parallèle » (de façon inexacte, ils parlaient de la DMZ).

En 2014, après que six ambassadeurs britanniques se sont succédés à Pyongyang, il est difficile de se souvenir de cet état d’esprit et de comprendre pourquoi le sujet de la non-reconnaissance était aussi sensible. Nul besoin d’ajouter que les demandes nord-coréennes de visite étaient généralement déclinées, même lorsque le Labour était au pouvoir.

Tout cela parce que la Corée du Sud était notre Corée, c’est à dire la seule Corée. Nous avons versé notre sang afin de repousser la tentative nord-coréenne de réunifier la Péninsule par la force et cela voulait tout dire. En Europe

occidentale, seuls les États neutres comme la Suède ou la Suisse reconnaissaient les deux Corées.

La France sort du rang

Dans cette atmosphère, ce n’était pas une mince affaire, pour un membre de l’Otan qui avait également combattu durant la guerre de Corée, d’autoriser la RPDC à établir un bureau sur son territoire. Et c’est pourtant ce que la France fit en 1968. Charles de Gaulle, qui faisait face aux soixante-huitards radicaux, autorisait alors les Nord-Coréens à ouvrir un bureau commercial à Paris. Et ceux-ci sont restés dans la capitale française depuis cette date.

La dimension commerciale est la dimension la moins développée de la relation bilatérale. En 2005, et après 37 ans d’efforts, la France ne représentait que 1 % du commerce total nord-coréen. Les espoirs avaient cependant été grands, à une époque. Mais pensez plutôt que cette initiative consistait surtout à entrouvrir une porte. En 1974, les diplomates nord-coréens à Paris obtenaient que la RPDC devienne membre de l’Unesco. Les deux Corées ont en effet rejoint plusieurs organisations internationales spécialisées bien avant leur entrée tardive à l’ONU, en 1991.

Pour le Nord, c’était une façon habile d’établir des bureaux dans des États qui ne reconnaissait pas la RPDC. Le pays a ainsi ouvert des missions auprès de l’Organisation des Nations unies pour l’agriculture et l’alimentation (FAO) à Rome et de l’Organisation maritime internationale (IMO) à Londres, bien avant d’établir des relations diplomatiques avec l’Italie et le Royaume-Uni. De la même façon, rejoindre l’ONU signifiait, pour la RPDC, disposer d’une mission sur le sol américain. En d’autres termes, des Nord-Coréens se trouvaient désormais à New York.

En France, où un bureau était déjà établi, celui-ci a simplement accru son rôle. Pour l'instant, et à ce que je sache, les Nord-Coréens ont une mission unique à Paris, qui se consacre entre autres à des questions commerciales et aux activités liées à l'Unesco. Quand j'ai visité ce bureau, dans les années 1980, celui-ci se trouvait dans un élégant hôtel particulier, avenue Foch, près des Champs-Élysées, ce qui devait coûter une fortune. Les Nord-Coréens ont ensuite réduit les coûts de représentation en déménageant dans la banlieue proche, à Neuilly-sur-Seine.

Lésé par le Sud

Mais retournons dans les années 1980. En décembre 1984, le président socialiste François Mitterrand permet à la mission nord-coréenne de devenir une « délégation générale ». Selon ce que je comprenais alors, la RPDC partageait un statut vague avec d'autres « entités » comme le Québec ou la Palestine.

Ambiguë ou pas, il s'agissait indéniablement d'une promotion. Dans un article publié en 2012, Nicolas Levi note que F. Mitterrand a visité Pyongyang en 1981 – la RPDC a même consacré un timbre à ce voyage – et était prêt à établir des relations diplomatiques formelles entre les deux pays. Cela, bien sûr, suscita l'ire de la Corée du Sud qui menaça alors de mettre un terme au commerce bilatéral et d'empêcher l'accès des Français à un vaste éventail de projets économiques lucratifs. La menace fonctionna. Dès 1985, Paris rassura Séoul, assura que les liens avec la Corée du Nord ne s'officialiseraient pas davantage.

De façon formelle, cela reste la position du MAEE qui affirme sur son site que « la France

n'a pas de relations diplomatiques avec la RPDC ». Cependant, cette position dissimule le fait que la France a maintenu des liens substantiels, parfois uniques, avec la Corée du Nord.

Le business est à l'origine de ces échanges, et les plans originaux étaient très ambitieux. En 2009, le North Korea International Documentation Project (NKDIP) du Woodrow

Wilson International Center for Scholars publiait une étude intitulée *Juche and North Korea's Global Aspiration*. Son auteur, Charles Armstrong, cite notamment un projet des années 1970 qui aurait consisté en l'envoi à Hamhung de plus de 200 ingénieurs français, accompagnés de leur famille, afin d'y construire une usine de production de polyéthylène. Ce projet n'a jamais été divulgué, peut-être parce que la Corée du Nord avait au même moment ruiné toutes ces nouvelles relations

commerciales avec l'Occident en faisant défaut sur la majorité de ses dettes, lesquelles demeurent toujours impayées.

La coopération franco-nord-coréenne était d'une petite échelle mais tout de même significative. Les connexions dans l'hôtellerie et l'architecture sont en particulier intrigantes. L'hôtel Yanggakdo, à Pyongyang, bien connu des touristes, a été construit par la société française Campenon Bernard – désormais Vinci. Selon une rumeur, le fameux hôtel Ryugyong, jamais achevé, était initialement un joint-venture franco-nord-coréen.

L'enseignement des langues constitue un autre domaine de coopération. À partir des années 1980, si ce n'est avant, des groupes de Nord-Coréens étaient envoyés en

« La France n'a pas de relations diplomatiques avec la RPDC. Mais il s'agit moins d'une question de non-reconnaissance que de l'exceptionnalisme français. »

Europe occidentale pour étudier. Ceux apprenant le français allaient en France, bien sûr, et ceux apprenant l'anglais allaient au Danemark, considéré comme amical car ayant reconnu la RPDC en 1973 comme les trois autres pays nordiques.

De mémoire, ces étudiants étaient établis non pas à Paris mais en province, par exemple à Bordeaux. Tout n'était pas rose. Leurs hôtes se plaignaient qu'ils arrivaient avec un niveau de français insuffisant et que l'argent était un problème : comme d'habitude, la Corée du Nord s'attendait à ne pas payer.

Rien de tout ça n'est arrivé au Royaume-Uni. Clairement, la Corée du Nord considérait certains États capitalistes comme plus « gentils » que d'autres. Armstrong cite un vice-ministre des Affaires Étrangères nord-coréen, Shim Dong Hae, qui distinguait en 1973 les États « agressifs » alignés sur les États-Unis et la Corée du Sud, comme le Royaume-Uni et le Canada, et les autres, considérés comme plus coopératifs. La France appartenait bien évidemment au second camp.

L'intimité ultime : soigner le Leader

La plus forte preuve de l'importance de la relation franco-nord-coréenne est à trouver dans un autre domaine. Pour une dictature aussi secrète que la Corée du Nord, l'élément le plus crucial et le plus confidentiel pour la stabilité et la sécurité du régime n'est pas la carte des installations nucléaires mais la santé du Leader et de sa famille. Dans ce domaine, si délicat et intime, la RPDC a fait confiance à la France, plus qu'à tout autre pays.

Après des années de rumeurs, les médecins ont vendu la mèche au Figaro en 2008 et ont fourni une mine d'informations. Cette connexion médicale s'est mise en place en 1991 lorsqu'un cardiologue de Lyon s'est envolé pour Pyongyang afin de traiter un

patient dont l'autorité ne lui avait pas été révélée et qui portait d'étranges lunettes sur la table d'opération. Il s'agissait de Kim Il-sung.

Le secret était endémique. Quelques années plus tard, un neurochirurgien parisien était appelé à Pyongyang en urgence afin de traiter « un grand scientifique ». Il ne vit jamais le patient, seulement les scanners de son hémorragie cérébrale, aucune opération n'étant nécessaire. Il s'agissait de Kim Jong-il qui était tombé de son cheval.

Habituellement, les médecins français se rendaient en Corée du Nord ; mais, pour un patient, ce fut l'inverse, ce qui requiert une confiance encore plus grande et davantage de confidentialité. *Le Figaro* a confirmé les rumeurs récurrentes selon lesquelles la seconde épouse de Kim Jong-il, Ko Yong-hui, mère de Kim Jong-un, a non seulement été traitée à Paris pour un cancer du sein au début des années 1990 puis en 2004, mais est morte dans cette ville quelques années plus tard.

En 2008, François-Xavier Roux, chef du service de neurochirurgie de l'hôpital parisien Sainte-Anne, a effectué un mystérieux voyage de dix jours à Pékin, admettant plus tard qu'il s'était rendu à Pyongyang afin de soigner Kim Jong-il, victime d'un AVC, ce qui força le Leader à organiser alors sa propre succession.

Pourquoi la France ? *Le Figaro* ne fait que citer les médecins : un système de santé de rang mondial et une certaine « indépendance de la politique française », que les Nord-Coréens doivent apprécier. C'est sans doute là faire preuve de clairvoyance.

Reconnaitre l'évident

Rien de tout cela ne serait arrivé sans l'implication de l'État. *Le Point* ajoute que, quand le fils aîné de Kim Jong-il – Kim Jong-nam, dont le fils est par ailleurs inscrit à

Sciences Po, sur le campus du Havre, s'est rendu en Europe afin de trouver un spécialiste pour son père, il a forcément eu besoin d'un visa Schengen délivré par l'ambassade de Suède afin de pouvoir se déplacer sur le territoire européen.

La participation d'agents des services secrets a aussi été nécessaire. Faire entrer – vivante – puis faire sortir – morte – Ko Yong-hui de Paris – dans le plus grand des secrets a dû constituer une opération importante, requérant l'autorisation, au plus haut niveau, de la DST – désormais nommée la DCRI.

Le Figaro fait deux fois référence à la DST. Un chirurgien parisien a révélé que des dirigeants nord-coréens de moins haut niveau que Kim Jong-nam ou Ko Yong-hui demandent et obtiennent régulièrement un visa pour aller suivre un traitement médical. Le ministère de l'Intérieur peut donc faire suivre par la DST tous ces « patients nord-coréens de grande valeur ». Il n'est pas certain que ceux-ci en soient conscients mais, après tout, dans la mesure où ils sont Nord-Coréens, ils peuvent considérer que cette filature fait partie du « deal ».

Discrétion assurée

Un autre volet nous amène au-delà de la santé mais renforce ce sentiment d'intimité. L'article de Nicolas Levi souligne que plusieurs membres de l'élite nord-coréenne connaissent bien Paris. Des personnalités comme l'ancien négociateur sur le dossier nucléaire Kang Sok-ju, qui est diplômé de français, et même (selon lui) le chef d'État nord-coréen officiel Kim Yong-nam, auraient travaillé à « l'ambassade » à Paris. Je peux y ajouter un de mes interlocuteurs, Ri Dong-hyok, désormais connu sous le nom de Ri Jong-hyok, un des diplomates les plus impressionnants que j'ai rencontré.

Levi cite également un de mes articles et un détail que j'avais moi-même oublié. Il fait

référence à un autre conte exubérant, que trop peu connaissent, concernant les interactions entre Israël et la RPDC à propos d'un accord destiné à stopper l'exportation de missiles nord-coréens. Après des négociations menées à Pékin, Kim Il-sung suggéra que des échanges continuent à Paris, via sa fille Kim Kyong-hui et son mari Jang Song-thaek, qui pilotait un programme balistique. Jang n'est plus, désormais, et sa femme est invisible depuis septembre 2013. Elle aussi a pu avoir des connexions médicales avec la France. En 2004, elle est supposée avoir été traitée à Paris pour son alcoolisme.

Élément d'une tragédie familiale plus ancienne, la fille de Jang et Kim, Jang Kum-song, étudiante à Paris, s'est suicidée en août 2006 après avoir refusé de retourner dans son pays. Une telle mort a forcément impliqué les autorités judiciaires et médicales mais, selon *Le Figaro*, « les médecins français et la DST ont fait preuve du plus grand silence ». Cette discrétion souligne encore une fois la proximité entre les deux pays.

Garder l'attention de la Corée du Nord

Au final, cette relation vieille de 45 ans est un étrange modèle de non-reconnaissance. Il y a quelques années, je discutais avec un jeune diplomate du quai d'Orsay. Celui-ci me confirmait que des étudiants nord-coréens en architecture étaient inscrits en France et en Allemagne. L'Allemagne leur donnait une bourse alors que la France leur faisait payer leurs frais de scolarité.

Je ne me souviens plus si ce diplomate s'est même inquiété de l'excuse avancée par Paris afin d'expliquer que la France n'entretient pas de relations diplomatiques officielles avec la Corée du Nord, à savoir le non-respect des droits de l'homme. Mais je me souviens de la conviction qui l'habitait lorsqu'il m'expliquait que la non-reconnaissance était un excellent

moyen de garder la Corée du Nord attentive à la relation bilatérale. Si Paris suivait le « troupeau européen » (je paraphrase), et établissait des relations diplomatiques pleines et entières, la RPDC n'accorderait plus d'attention à la France.

Plus récemment, en 2009, l'ancien ministre de la Culture Jack Lang a passé cinq jours en Corée du Nord. J. Lang est un véritable poids lourd. Parce que le Royaume-Uni et les pays européens qui reconnaissent la Corée du Nord n'ont toujours pas envoyé de personnalités de poids (à l'exception de Chris Patten en 2001, mais sous la casquette de l'Union européenne), ce voyage a relancé les spéculations quant à une reconnaissance de la Corée du Nord par la France. Celle-ci ne s'est pas produite mais, cependant, en octobre 2011, la France a finalement ouvert une mission à Pyongyang. Il ne s'agit certes pas d'une ambassade ou d'un consulat, mais d'un « bureau de coopération ». Les attributions de celui-ci sont doubles : aide humanitaire et coopération éducative et culturelle. Encore une fois, la France aime être différente.

Vive la différence

Au final, il s'agit moins d'une question de non-reconnaissance que de l'exceptionnalisme français. C'était alors très « français », pour Jacques Chirac, de ne pas faire un changement à 180° et de suivre consciencieusement la nouvelle politique sud-coréenne – alors présidée par le libéral Kim Dae-jung, qui prêchait sa « politique du rayon de soleil » – consistant à cesser d'être « méchant » avec la Corée du Nord et à devenir « gentil » presque en une seule journée.

Et quel futur désormais ? Le président François Hollande n'a pas montré de signe d'intérêt vis-à-vis de la Corée du Nord et est préoccupé par d'autres régions du monde. Je n'écarte pas le fait qu'un jour la France puisse satisfaire les

infatigables membres de l'Association d'amitié franco-coréenne, et reconnaisse pour finir la RPDC – si, et seulement si, cela répond aux intérêts français. En parallèle, à Paris comme à Pyongyang et partout ailleurs, les apparences cachent parfois une réalité et rien ne devrait jamais être pris pour ce qu'il semble être. Non-reconnaissance ? Les choses ne sont pas si simples, je pense.



8. Les journalistes face à la Corée du Nord

FRÉDÉRIC OJARDIAS

SOURCES :

- Vincent Coquaz, « Chiens nord-coréens : publier d'abord, vérifier ensuite, variations sur une exécution », *Arrêt sur images*, 6 janvier 2014.
- Sébastien Falletti, « Kim et les chiens : la Toile rase gratis », *Le Point*, 5 janvier 2014.
- Park Jin-hee, « Prostitution et consommation de drogue se répandent en Corée du Nord », *Chosun Ilbo*, 19 août 2013.
- Justin Rohrllich, « Inside the North Korea Rumor Mill, How the Two Koreas Are Attempting to Influence the North Korea Media Environment », *NK News*, 22 janvier 2014.
- Patrick Maurus, *Où va la République populaire démocratique de Corée ?*, Introduction. L'Harmattan, 2013.
- Tania Branigan, « North Korea Criticises 'Reptile Media' for Saying Kim Jong-un Ordered Executions », *The Guardian*, 23 septembre 2013.
- Christopher Green, « Beware the North Korean Rumor Mill », *SinoNK*, 25 juillet 2012.

« Corée du Nord : Kim Jong-un a ordonné que son oncle soit dévoré par des chiens », titre le site Internet du quotidien *Le Parisien* le vendredi 3 janvier 2014. « Kim Jong-un a lâché 120 chiens pour dévorer son oncle », confirme, tout aussi péremptoire, le site d'*Europe 1*, suivi peu après par celui de *Metronews*. Miracle du journalisme à l'heure d'Internet : une rumeur improbable et risible, provenant d'un tweet satirique chinois repris le 12 décembre par un tabloïd hongkongais qui ne cite aucune source, devient trois semaines plus tard une « information » publiée sans la moindre hésitation par bon nombre de médias français³⁰.

Dans un article intitulé : « Chiens nord-coréens : publier d'abord, vérifier ensuite, variations sur une exécution », le site *Arrêts sur images* s'amuse à souligner l'apparition graduelle, au sein de ces articles en ligne, de points d'interrogation et du conditionnel, au fur et à mesure que la fausseté de la rumeur se confirme. Ces modifications ne sont pas indiquées aux lecteurs. « Ouf, l'information est sauve et le principe du "publier d'abord, vérifier ensuite" a permis de grappiller les premières places de *Google News* », conclut, ironique, son journaliste.

Ce principe est hélas devenu la règle en ce qui concerne le traitement réservé, dans les médias, à la République populaire démocratique de Corée (RPDC). De nombreux médias se sentent autorisés « à reprendre à leur compte les rumeurs les plus aguicheuses sans appliquer l'un des principes fondamentaux du journalisme : la vérification des informations » écrit Sébastien Falletti, correspondant du *Point* et du *Figaro* à Séoul. Une charge qui

³⁰ Pour une analyse de la purge au sein du Parti des travailleurs et de l'exécution de Jang Song-taek, voir l'article : Cheong Seong-chang, « Purge et exécution de Jang Song-taek: faut-il s'attendre à une instabilité politique en Corée du Nord ? », *Korea Analysis*, n° 1, Asia Centre, janvier 2014.

n'empêche pas le *Point* de publier, au côté de la tribune de son correspondant, l'aguicheuse rumeur sur les 120 chiens.

Les exemples de ce type abondent. « Le numéro un nord-coréen Kim Jong-un a offert à plusieurs hauts responsables du régime communiste des copies de *Mein Kampf*, le pamphlet écrit par Adolf Hitler, en les encourageant à s'en inspirer », affirme l'AFP en juin 2013, en reprenant une information pourtant extrêmement difficile à confirmer, puisqu'elle provient de New Focus International, une association d'exilés nord-coréens, qui s'appuie sur une source unique et anonyme, contactée par téléphone. En 2012, de nombreux médias se livrent à une déformation volontaire d'un article (mal traduit) de la KCNA, l'agence de presse nord-coréenne, et affirment sur un ton sarcastique que des scientifiques nord-coréens ont découvert la tanière d'une licorne.

Autre exemple : Le 20 août 2013, le site Internet du quotidien *Le Monde* titre : « Caprice : Kim Jong-un mécontent de la pénurie de femmes vierges ». L'article assure très sérieusement que le nombre de filles vierges a beaucoup diminué en Corée du Nord (car la misère pousserait de plus en plus de jeunes femmes vers la prostitution), ce qui « inquiéterait » Kim Jong-un. En effet, le dirigeant nord-coréen ne trouverait plus assez de femmes pour le « divertir ». « La virginité est en effet le pré-requis de mise pour faire partie de la troupe de chanteuses et danseuses au service personnel du dictateur », assure *Le Monde*, qui cite pour seule source un article (en anglais traduit du coréen) du quotidien conservateur sud-coréen *Chosonllbo*.

Cet article ne cite lui-même qu'une seule source (un réfugié non identifié et anonyme, comme le sont presque toujours les sources traitant de la Corée du Nord dans les médias sud-coréens), qui affirme que la prostitution

a augmenté depuis les années 2000 et que des examens médicaux militaires organisés dans la ville de Cheongjin (Nord-est, près de la frontière chinoise) ont révélé que 60 % des femmes de 16 ans avaient déjà eu une expérience sexuelle. La question d'un éventuel mouvement d'humeur de Kim Jong-un à ce sujet n'est jamais évoquée par l'article. Par ailleurs, il faut rappeler que le *Chosonllbo* est un quotidien conservateur partisan d'une ligne dure vis-à-vis de la Corée du Nord, qui obtient nombre de ses informations par l'intermédiaire des services secrets sud-coréens, qui ont eux-mêmes intérêt à peindre l'ennemi du Nord sous les traits les plus sombres. « Je dirais que faire fuiter de faux renseignements au sujet des dirigeants nord-coréens est l'une des pratiques habituelles des services secrets sud-coréens et des ambassades de Corée du Sud autour du monde, depuis aussi longtemps que la Corée du Nord existe », explique Bruce Cumings, professeur d'histoire à l'université de Chicago et spécialiste de la Corée du Nord. Le risque de désinformation est donc important. Cela n'a pas empêché des dizaines de sites français de reprendre le « scoop » du *Monde*, sans se poser la question de sa provenance.

Quelques jours plus tard, fin août, la totalité de la presse française reprenait sans ciller un nouvel article du *Chosonllbo*, qui affirmait qu'une ancienne petite amie de Kim Jong-un, ainsi que onze autres membres de l'orchestre Unhasu, avaient été exécutés à la mitrailleuse devant des proches. Les victimes étaient accusées d'avoir tourné des films pornographiques et possédé des bibles. L'article est écrit par le correspondant à Pékin du quotidien, qui est en contact avec des hommes d'affaires qui font souvent l'aller-retour entre la RPDC et la Chine. À Séoul, même les organisations les plus anti-Corée du Nord – comme par exemple le *Daily NK* – ont hésité plusieurs jours avant de faire état, à leur tour, de cette rumeur – qui n'a toujours pas

été confirmée six mois plus tard. En Corée du Sud, tous les correspondants de médias étrangers et d'agences de presse (y compris l'AFP) ont jugé l'information trop peu fiable et refusé d'y consacrer un article ou une dépêche. En France, la majorité des médias ne s'en est pas privée.

Une rapide analyse sémantique des articles sur la RPDC est éclairante. Le régime nord-coréen et ses dirigeants sont tour à tour « mystérieux », « obscurs », « opaques », « bouffons », « extravagants ». En Corée du Nord, les apparences sont toujours « trompeuses », les secrets « enfouis » et le royaume « ermite ». Un bon papier se doit de rappeler que « ici la Guerre froide continue », de multiplier les « mystères » et de convoquer Orwell à de multiples reprises. On remarquera d'ailleurs que les rumeurs qui trouvent le plus d'écho sont celles qui viennent nourrir des fantasmes orientalistes qui ont la vie dure, comme la représentation inusable d'un despote oriental, tyran pervers sexuel et d'une cruauté raffinée, grand consommateur de vierges, offrant son oncle vivant à des chiens affamés pendant trois jours.

Patrick Maurus, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), s'est intéressé aux ensembles de représentations associées à la Corée du Nord ; il souligne qu'à ces vieilles représentations orientalistes toujours à l'œuvre (pour le Sud comme pour le Nord) viennent se mêler celles de la dictature : « La RPDC, dictature asiatique, ne peut être expliquée, de façon non problématique, que par barbarie, danger, secret, anomalie, foule, autre, pluriel, retard, métaphysique, copie, inachevée, fanatisme, ce qui ouvre à la description d'un peuple uniformément victime d'une clique

malfaisante. Comprenez qui pourra, cela dure depuis 60 ans ».

Peu de pays font l'objet d'un traitement aussi désinvolte de la part des médias. Les articles prenant pour objet d'autres régimes « fermés », d'autres dictateurs (et leur culte de la personnalité associé), d'autres souffrances subies par l'ensemble d'une population, sont exempts de ce ton suffisant que beaucoup s'autorisent dès qu'ils écrivent sur la Corée du Nord.

« Il y a un appétit international pour toute histoire venue de Corée du Nord ; plus celle-ci est salace, mieux c'est. »

Certes, la RPDC fascine. Les articles à son sujet sur Internet suscitent un nombre considérable de « clics ». « Il y a un appétit international pour toute histoire venue de Corée du Nord ; plus celle-ci est salace, mieux c'est. Certaines sont probablement

vraies – mais bon nombre sont probablement fausses », observe dans *The Guardian* John Delury, professeur à l'université Yonsei à Séoul. « Au motif que : "c'est la Corée du Nord – personne ne sait ce qui se passe là-bas", les standards habituels du journalisme sont jetés par la fenêtre ».

Les difficultés évidentes rencontrées pour couvrir la RPDC et obtenir des informations sur son système politique et ses bouleversements sociaux et économiques, servent d'excuses très confortables. Les rédactions bénéficient d'une impunité totale. Elles peuvent écrire ce qu'elles veulent, personne ne peut les contredire (ou trop tard, et la mémoire médiatique est courte), quitte à forcer le trait et à caricaturer davantage un pays qui, pourtant, n'en a guère besoin. La Corée du Nord est un pays difficile à traiter ; pour comprendre les rouages d'un régime qui parvient à maintenir son pouvoir depuis plus de soixante ans, la plus grande rigueur est donc nécessaire.

Cette compréhension mauvaise ou partielle du pays et de son régime explique peut-être le traitement médiatique catastrophique de la « crise » du printemps 2013, quand le régime nord-coréen s'est livré à une série de menaces verbales quotidiennes particulièrement inventives. Certes, l'intensité de ces menaces était inhabituelle ; mais cela n'explique pas l'attitude de la presse internationale, qui a pris au pied de la lettre les moindres déclarations de Pyongyang sans prendre le temps de les analyser et de les mettre en perspective.

À lire les articles très alarmistes publiés alors, on aurait pu croire que la guerre était imminente. Et les journalistes envoyés en urgence à Séoul (certains m'ont confié qu'ils étaient très inquiets pour leur sécurité avant de prendre l'avion) étaient les premiers surpris en découvrant une population sud-coréenne imperturbable voire indifférente, vaquant à son quotidien, habituée aux vitupérations du Nord et capable d'interpréter ses « bluffs ». Prendre au sérieux les moindres déclarations d'un régime rompu à l'art d'utiliser les médias étrangers, amplifier ces déclarations et leur donner un crédit qui ne résiste pas à l'analyse, c'est finalement se prêter au jeu des stratégies de Pyongyang.

Christopher Green, de l'ONG *Daily NK*, fait remarquer de son côté que les dirigeants de Pyongyang savent utiliser les médias occidentaux : « on sait que la Corée du Nord agit en sachant très bien qu'une déclaration faite à point nommé sur un marché de Hyesan, Shinuiju, Namyang peut finir en un clin d'œil sur les pages du *Chosun Ilbo*. À partir de là, la rumeur prend de l'ampleur et finit par se transformer en fait. Et soudainement apparaît un article dans le *New York Times*, qui vient influencer la politique du gouvernement à Washington ». La Corée du Nord se sert ainsi des médias occidentaux comme d'un porte-voix pour ses menaces et ses revendications.

En outre, si les excuses habituelles (« on ne peut rien vérifier ») sont pratiques, elles sont de moins en moins justifiées. Certes, il est très difficile, pour un journaliste, de se rendre en Corée du Nord, et il est presque impossible de sortir de la capitale, Pyongyang ; les reporters qui s'y rendent sont contrôlés de très près. Cependant, le nombre d'informations en provenance de la RPDC n'a jamais été aussi élevé. En vingt ans, l'ouverture forcée du pays en raison de la famine, le relâchement du contrôle de la frontière sino-nord-coréenne (malgré le récent renforcement de la surveillance ordonné par Kim Jong-un), l'afflux considérable au Sud de réfugiés nord-coréens (venant de régions et de milieux sociaux variés), le nombre toujours croissant de visiteurs étrangers (par exemple de travailleurs humanitaires autorisés à mettre en place des projets agricoles et médicaux dans les provinces) ont eu pour conséquence d'éclairer considérablement les bouleversements économiques et sociaux qui ont pris place en deux décennies.

Avec la Corée du Nord, on ne peut rien vérifier ? C'est faux. À Séoul, plusieurs ONG (*Daily NK*, *Rimjin Gang*) entretiennent des réseaux de correspondants situés en territoire nord-coréen, des sources parfois bien placées (cadres du Parti des travailleurs, hommes d'affaires) avec lesquelles elles communiquent *via* des téléphones portables. Certes, leur objectivité peut parfois être mise en doute. Mais alors que même ces organisations très anti-Corée du Nord se refusent à publier certaines rumeurs et émettent des doutes à leur sujet, il est frappant de constater que certaines rédactions parisiennes n'hésitent pas à le faire.

Ce traitement auquel certains médias se croient autorisés dès qu'ils abordent le sujet de la RPDC a des conséquences. Les sujets véritablement importants sont oubliés : le développement d'un capitalisme souterrain et

d'entreprises privées adossées aux entreprises publiques, les discrets changements sociaux, les essais timides de réforme (notamment dans les coopératives agricoles), la popularité et l'influence des produits culturels sud-coréens distribués sous le manteau.

Autre conséquence : de nombreux étrangers, qui ont résidé en Corée du Nord durant des périodes plus ou moins longues, qui connaissent le pays et ses rouages de l'intérieur, et qui pourraient donc aider à mieux les éclairer, préfèrent souvent éviter de parler à la presse, dissuadés par le traitement médiatique réservé à un pays qu'eux-mêmes ont appris à examiner avec plus de circonspection. Cette couverture médiatique caricaturale décourage en outre tout projet de coopération humanitaire, culturel, académique, des coopérations qui pourraient pourtant aider à ouvrir la Corée du Nord et à sortir sa population de son isolement.

Écrire et informer sur la RPDC est une tâche ingrate, difficile, décourageante. Se livrer à un véritable travail de recherche sur le terrain, de rencontre avec les experts et les acteurs, et de description la plus honnête possible de la situation est certes beaucoup moins confortable que de répéter *ad nauseam* les mêmes clichés – une attitude aux conséquences nombreuses et sous-estimées. Mais c'est la seule voie possible. Écrire sur la Corée du Nord ne dispense pas de respecter les principes les plus élémentaires du journalisme.

DÉCALAGE

9. Les prochains Jeux d'hiver de Pyeongchang (2018) et la diplomatie du sport sud-coréenne

JUNG GIWOONG

SOURCES :

- Jung Giwoong, "Sport as a Catalyst for Cooperation: Why Sport Dialogue Between the Two Koreas Succeeds in Some Case but not in Others", *International Area Studies Review*, vol. 16, n° 3, 2013.
- Jung Giwoong, Chun Doo-hwan "Government's Foreign Policy and 1988 Seoul Olympic Games", In Ham Taek-young (eds), *Korean Foreign Policy: History and Issues*, Séoul, Sahoepyongron, p. 326-367, 2010.
- Jung Giwoong, "Soft Power and Mega Sport Events: A Critical Review on the Assumption of Instrumental Relations" *Korean Journal of International Relations*, vol. 50, n° 1, 2010.
- Jung Giwoong, "A Search for the Convergence of Sports and Public Diplomacy: Korean Case", *East and West Studies*, vol. 21, n° 2, 2009.
- Kahng Gyoo-hyoung, "Korea and the Cold War: the Impact of the KAL Incident and the Seoul Olympics on the Cold War System During the Period of Rise and Fall

of the Second Cold War”, *Korean Studies Quarterly*, vol. 26, n° 2, 2003.

- Park Kyoung-Ho, Ok Gwang et Park Jang-Kyu, “The Beginning of Korean Sports Diplomacy: The Legacy of Hosting the Seoul Olympics”, *The Korean Journal of History for Physical Education, Sport, and Dance*, vol. 16, n° 2, 2011.

- Hyundai Research Institute, “The Economic Effects of Hosting Pyeongchang Winter Olympic Games”, *Issues and Tasks*, 11-17, 2011.

- Chung Hee Joon, “Sports mega-events and economic impact: Reconstruction of ‘Invented Truth’”, *Korean Journal of Sociology of Sport*, vol. 21, n° 1, 2008.

- Hong, Seokpyo, “Will the Pyeongchang Winter Olympics Bring Economic Success?”, *Sports Science (Winter 2011)*, 2011.

Le 6 juillet 2011, la 123^e session du Comité international olympique (CIO) qui s’est tenue à Durban, en Afrique du Sud, a désigné la ville de Pyeongchang pour organiser les Jeux olympiques (JO) d’hiver de 2018, au détriment notamment de Munich et Anney. Avec cette annonce, la Corée du Sud entre dans le groupe très fermé des nations ayant organisé les quatre principaux événements sportifs mondiaux : les JO (Séoul, 1988), la Coupe du Monde de football (2002, co-organisée avec le Japon), les Championnats du monde d’athlétisme (2011, Daegu), et les JO d’hiver (2018, Pyeongchang). Ce record n’était jusqu’ici tenu que par cinq pays : la France, l’Allemagne, l’Italie, le Japon et la Russie. Les jeux de 2018 seront également les sixièmes olympiades à être organisées en Asie³¹.

La Corée du Sud utilise depuis longtemps le sport comme un outil politico-diplomatique,

³¹ JO de Tokyo en 1964, JO d’hiver de Sapporo en 1972, JO de Séoul en 1988, JO d’hiver de Nagano en 1998 et JO de Pékin en 2008.

enrichi et aiguisé par les évolutions du champ diplomatique au cours des deux dernières décennies. La diplomatie du sport peut être définie comme un outil diplomatique spécifique et un moyen de médiation permettant de résoudre certains différends internationaux à travers le sport, toujours avec l’objectif de promouvoir l’intérêt national et notamment l’image de marque nationale³². Le gouvernement coréen a beaucoup investi, non seulement dans ces formes de dialogue via le sport mais aussi dans l’organisation d’événements sportifs majeurs (ou « méga-événements³³ »), Pyeongchang étant le prochain théâtre d’une longue série.

L’utilité du sport comme outil diplomatique vient en partie du rôle symbolique du sport dans les procédures diplomatiques, le sport moderne adoptant des valeurs de fair-play et de fraternité. Cependant, les implications des événements sportifs vont au-delà de ces principes et de la fameuse « trêve olympique ». La diplomatie du sport peut notamment permettre de faciliter les contacts entre deux nations qui n’entretiennent pas (encore) de relations diplomatiques formelles. Les exemples régulièrement cités sont la diplomatie du baseball entre les États-Unis et Cuba, ou la diplomatie du tennis de table entre la Chine et les États-Unis, au cours des années 1970. En avril 1971, Zhou Enlai s’adresse ainsi à l’équipe américaine nationale de tennis de

³² Pour plus d’information sur les efforts du gouvernement sud-coréen pour promouvoir son image de marque, lire l’article : Olivia Ih-Prost et Antoine Bondaz, « La Corée du Sud tente d’améliorer son image de marque nationale », *Korea Analysis*, n° 1, Asia Centre, janvier 2014.

³³ Ceux-ci peuvent être définis comme des « événements culturels (commerciaux ou sportifs) de grande ampleur, ayant un caractère spectaculaire, suscitant un intérêt populaire de masse, et ayant une signification internationale notable » (Maurice Roche. 2000). Les JO, la Coupe du Monde ou encore les Jeux asiatiques en sont des exemples.

table en estimant que les compétiteurs ont ouvert un nouveau chapitre des relations entre le peuple américain et le peuple chinois, parlant notamment de renouvellement de l'amitié entre les deux peuples, alors même que Pékin et Washington ne normaliseront leurs relations qu'en 1979. La Corée du Sud a pleinement bénéficié de cette diplomatie du sport, non seulement pour faciliter le dialogue intercoréen mais aussi *in fine* pour créer un climat de confiance en vue d'établir des relations diplomatiques avec d'anciens ennemis, l'URSS en 1990 et la Chine en 1992.

Le sport comme élément du dialogue intercoréen

La diplomatie du sport a été l'un des éléments du dialogue intercoréen jusqu'à la fin des années 2000, avant que ce dialogue ne soit suspendu. La Corée du Sud et la Corée du Nord ont ainsi utilisé le sport comme moyen de communication indirect entre leurs deux gouvernements. Alors que Séoul rejoignait le CIO dès 1947 et que Pyongyang faisait de même en 1957, les premiers échanges entre les deux pays ont été réalisés par l'intermédiaire du CIO. Si la première mention d'échanges sportifs comme élément du dialogue intercoréen date de 1956, le premier dialogue « sportif » entre les deux États se déroule le 24 janvier 1963 au siège du CIO à Lausanne. Il est à souligner que ce dialogue intercoréen est survenu plusieurs années avant le premier dialogue officiel entre les deux voisins depuis la guerre de Corée, le 12 août 1971, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de Corée du Sud et de la Croix-Rouge de Corée du Nord.

Au cours des années 1970, de nombreuses annonces ont été faites des deux côtés mais sans aucune concrétisation, qu'il s'agisse de l'annonce en 1972 d'un communiqué commun pour les JO de Munich, l'annonce en 1976 d'un match de football « de

l'amitié », l'annonce en 1978 de l'invitation de sportifs nord-coréens au championnat du monde de tir sportif au Sud, ou encore de l'annonce en 1979 par la Corée du Nord de sa volonté de constituer une équipe commune coréenne pour les JO de Moscou de 1980. Ces tâtonnements, permettant toutefois le maintien d'un dialogue régulier – bien que très limité – intercoréen, ont continué dans les années 1980. Sur proposition nord-coréenne, le dialogue sportif a été renforcé dans le but de créer une équipe commune pour les Jeux asiatiques (JA) de Pékin en 1990. Cependant, après neuf sessions et six séances de travail tenues entre 1989 et 1990, aucun accord final n'a été trouvé. La diplomatie intercoréenne du sport a davantage permis de multiplier les interactions entre les deux Corées que d'apporter des résultats concrets. Il faudra en effet attendre 2002, et la *Sunshine Policy*, pour que des sportifs nord-coréens participent aux JA à Pusan.

Accueillir des méga-événements sportifs, les JA et JO de Séoul

L'article de Park, Ok and Park souligne qu'il est généralement admis que la diplomatie du sport sud-coréenne débute en 1988 avec les JO de Séoul. C'est en réalité la première fois que la diplomatie du sport sud-coréenne est mise en avant et étudiée en détail, bien qu'un dialogue intercoréen à travers le sport ait déjà été mis en place et que la Corée du Sud ait déjà accueilli avec succès les JA de 1986.

L'organisation de ces JA et la participation de la Chine, tout comme la participation de la Corée du Sud aux JA de Pékin, en 1990, ont facilité le rapprochement entre la Chine et la Corée du Sud, menant *in fine* à l'établissement de relations diplomatiques en 1992. Sur ce point, alors que la Corée du Sud était considérée comme un ennemi en Chine, tant en raison des legs de la guerre de Corée (1950-1953) que du contexte de Guerre froide, la couverture

médiatique accordée par les médias chinois aux JO de 1986 a été largement bénéfique pour la Corée du Sud. Le pays, alors méconnue, est apparu aux yeux du peuple chinois comme une réussite économique au patrimoine culturel important et aux capacités d'organisation exceptionnelles. La diplomatie du sport, comme d'autres formes de diplomatie, culturelle ou économique, n'a pas permis à elle seule la normalisation des relations entre les deux États, mais y a participé.

Accueillir des méga-événements sportifs permet également au pays hôte de réaliser des objectifs proprement nationaux. Les JO de Séoul de 1988 ont en cela été remarquables. Cette compétition a tout d'abord été une source de prestige international, permettant à la Corée du Sud de s'afficher sur la scène mondiale comme une économie développée et en voie de démocratisation, loin des ruines laissées par la guerre de Corée. La capacité de la Corée du Sud à organiser les JO de 1988 a également été saluée alors que les olympiades des années 1970 et 1980 avaient souffert de pertes financières, d'actes terroristes et de boycotts politiques. Sur ce dernier point, la Corée du Sud, bien qu'allié des États-Unis, a réussi à faire participer à cette compétition le bloc soviétique, après les deux boycotts successifs des États-Unis (Moscou, 1980) et de l'URSS (Los Angeles, 1984).

Alors que la Nordpolitik de la Corée du Sud, visant *in fine* à normaliser les relations avec l'URSS et la Chine et à isoler la Corée du Nord, n'avait pas encore été présentée par le président Roh Tae-woo, la gestion par le pays des JO de 1988 a permis un rapprochement sans précédent avec Moscou et Pékin. Si

l'établissement de relations diplomatiques entre la Corée du Sud et l'URSS en 1990 n'est pas dû à la diplomatie du sport coréenne, elle a participé à créer un climat favorable en multipliant les canaux de communication.

L'organisation des JO d'hiver à Pyeongchang ne vise pas, contrairement aux JO de 1986 et aux JO de 1988, à favoriser l'établissement de relations diplomatiques avec un pays tiers. Ces jeux s'inscrivent cependant dans une volonté de la Corée du Sud d'étendre et de confirmer son rôle sur la scène internationale. Désormais quinzième puissance économique mondiale, membre du G20 et premier bénéficiaire d'aide au développement à devenir fournisseur d'aide, la Corée remet en question son rôle et son statut sur la scène internationale. Le pays a ainsi décidé d'accroître son degré d'implication diplomatique, pour répondre non seulement

« Avant même l'officialisation de sa Nordpolitik, les Jeux Olympiques de Séoul en 1988 ont facilité le rapprochement sans précédent de Séoul avec Moscou et Pékin. »

aux sollicitations et aux défis externes, mais aussi pour promouvoir un certain nombre de valeurs et d'objectifs nationaux propres. Les autorités coréennes estiment notamment qu'en adoptant un rôle plus actif sur la scène internationale, le pays acquerra plus de prestige et améliorera son image de marque. De plus, de nombreux Coréens entendent profiter de l'intérêt international grandissant pour les produits culturels coréens, la Hallyu³⁴, pour accroître l'impact de la diplomatie culturelle mais aussi du sport de la Corée du Sud. Pour atteindre ces objectifs, le pays cherche activement à accueillir des méga-événements,

³⁴ Pour une présentation de la Hallyu et des débats qu'elle suscite au sein de la société coréenne : Lee Kil-ho, « La Hallyu en question : les discours « critiques » sur l'expansionnisme culturel sud-coréen », *Korea Analysis*, n° 1, Asia Centre, janvier 2014.

qui sont autant d'outils à la disposition de la diplomatie coréenne. Ainsi, l'organisation des JO d'hiver de Pyonchang en 2018 sera précédée par celle des JA d'Incheon en 2014 et des World University Student Games en 2015.

Les limites de la diplomatie du sport coréenne

La diplomatie du sport sud-coréenne n'est pas sans connaître des limites, et semble parfois être une diplomatie à double tranchant, permettant une reconnaissance internationale mais suscitant une insatisfaction interne, servant parfois même de relais aux problèmes sociétaux et proprement domestiques. Les JO d'hiver de Sotchi ont été l'occasion, pour les spectateurs coréens, d'acclamer deux athlètes – Yuna Kim et Victor An – pour deux raisons distinctes, qui ont à voir avec la fierté et le regret. Fierté pour Yuna Kim qui, bien que n'ayant pas remporté une nouvelle médaille d'or en patinage artistique, a été félicitée par le peuple coréen pour son incroyable prestation. Regret pour Victor An qui, bien qu'ayant gagné trois médailles d'or en patinage de vitesse, a désormais la nationalité russe après une série de conflits avec l'équipe nationale coréenne. Son cas a notamment provoqué de vifs débats, non seulement au sein de la population coréenne, mais aussi parmi les dirigeants politiques, amenant la Présidente Park Geunhye à s'appuyer sur son cas pour plaider pour davantage de justice dans la société coréenne. De plus, les résultats mitigés de la Corée du Sud lors des JO de Sotchi (2014) - le pays se hissant à la 13^e place avec seulement trois médailles d'or - n'a pas manqué de provoquer une controverse dans la société coréenne quant aux prochains JO de Pyeongchang et aux résultats escomptés par la Corée en 2018.

Plus largement, des questions se posent quant aux ressources dépensées pour promouvoir la diplomatie du sport coréenne. Alors que très

peu d'experts et d'universitaires travaillent sur ces questions, un débat demeure pour savoir qui devrait, des athlètes ou des diplomates, mener cette diplomatie du sport, posant par conséquent la question du rôle de l'État. Un des principaux obstacles est également l'opinion publique coréenne, parfois négative et critique, qui se demande si l'organisation de méga-événements est véritablement utile au regard des coûts financiers engendrés – les JO de Sotchi auraient coûté plus de 50 milliards de dollars.

Nombreux sont ceux, comme le professeur Hee Joon-chung de l'université Dong-A, qui doutent des bénéfices potentiels de ces événements sportifs de grande ampleur, notamment en termes de contribution à l'image de marque de la Corée, ou d'encouragement aux Coréens à pratiquer des activités sportives. Certains affirment, comme Chung Hee-joon, que l'organisation de méga-événements n'est bénéfique que pour le CIO, les médias, et les grands conglomérats du secteur sportif (Nike, Adidas) ou des infrastructures. En outre, ces opinions négatives sont nourries par plusieurs études académiques, contenant des données concrètes sur les coûts et les bénéfices concernant l'accueil de tels événements sportifs, comme celle de Hong Seokpyo.

D'autres critiquent sévèrement l'attitude du gouvernement envers le sport. Il est généralement accepté, en Corée, de redoubler d'efforts et de multiplier les financements pour développer une élite sportive, menée par certains athlètes d'exception. Jusqu'ici, le résultat de cette politique a été plutôt bon, mais nombreux sont ceux qui s'interrogent pour savoir si une poignée d'athlètes peuvent véritablement représenter le niveau sportif et le prestige national coréens. L'important, par ailleurs, est que cette politique contribue peu à l'expansion de la participation des citoyens à des activités sportives et bonnes pour la santé.



10. Quelle politique face à la pollution aux particules fines ?

ANNA CHUNG

SOURCES :

- Woonsoo Kim, Yu-Jin Choi, Jeongah Kim et Hana Jeon, *Amendement au plan de mise en place de la qualité de l'air à Séoul*, Seoul Development Institute, 2011.
- *Lignes politiques directrices sur les contre-mesures globales contre les particules fines*, décembre 2013, ministères de l'Environnement, de la Sécurité et de l'Administration publique, des Affaires étrangères, de la Culture, des Sports et du Tourisme, de l'Éducation, de la Santé et du Bien-Être, de la Sécurité alimentaire et pharmaceutique, et administration météorologique coréenne.
- Dahyun Oh et Sejong Kim, « Table ronde sur les particules fines », *Ecovision21 Magazine*, n° 11-123, janvier 2014.
- GK21 Forum, *Compte-rendu du 7^e Forum sur le bien-être environnemental*, décembre 2013.
- Yonghyun Ahn, Sungmo Kim et Haeran Nah, « La grande attaque sur les poussières fines venues de Chine », *Chosun Ilbo*, 25-26-27 novembre 2013.

- Jungsoo Kim, « En provenance de Chine, le "désastre des particules fines" », *Hankyoreh*, 19- 20 novembre 2013.
- Seungmin Jeon, « Les particules ultra-fines de Chine sont pleines de produits chimiques lourds », *Dong-A Science*, 12 février 2014.
- Kang Chan-soo, « La pollution venant de Chine doit être prise en compte », *Korea JoongAng Daily*, 5 décembre 2013.

La qualité de l'air en Corée du Sud est devenue, pour la population, une préoccupation importante. Selon le sondage effectué par le Seoul Development Institute, 51,8 % des habitants de Séoul considèrent la pollution atmosphérique comme le problème environnemental le plus important, et 68,3 % d'entre eux considèrent le niveau de la pollution atmosphérique « sérieux » (« très sérieux » pour 13 % et « plutôt sérieux » pour 55,3 %). Cette pollution est due tant aux poussières de sable qu'aux particules fines, ces dernières s'étant multipliées avec le développement économique du pays, sa forte dépendance aux industries lourdes et l'augmentation rapide du nombre des véhicules automobiles, passé de 790 000 en 1983 à 18,8 millions en 2012. Cette pollution contraste en apparence avec la volonté de l'ancien gouvernement du président Lee Myung-bak de faire de la « croissance verte » le moteur de l'économie sud-coréenne.

Depuis l'année dernière, un intérêt particulier est porté dans les médias sud-coréens, mais aussi au sein du gouvernement et de l'opinion publique, au « particules fines » ou « poussières fines ». À partir d'octobre, tous les médias ont publié des rapports détaillant les causes et tendances de fond, ainsi que les mesures nécessaires pour neutraliser ou atténuer les effets de ce « tueur silencieux ». Face à la prise de conscience tardive des autorités, une meilleure information de la population et une meilleure coopération avec les voisins de la

Péninsule, et plus particulièrement la Chine, est indispensable.

Poussières de sable contre particules fines

Les inquiétudes concernant les particules fines et la prise de conscience du public quant à leur dangerosité ne sont apparues qu'au cours des dernières années. L'utilisation du terme « particules fines » est également relativement récente. En effet, la principale source de pollution était jusqu'à présent la poussière et les tempêtes de sable (dust and sandstorm, DSS). Bien que les DSS et les particules fines soient toutes deux constituées de petites particules se trouvant dans l'air, qui réduisent la visibilité et affectent la santé, les deux termes sont utilisés de façon distincte, notamment du fait que leurs causes et effets sont différents.

Le terme « poussière et tempêtes de sable » qualifie un phénomène environnemental très fréquent en Asie du Nord-est. Ces « poussières jaunes » (*hwangsa*) sont des poussières de sable de moins de 20 μm (micromètre : un millionième de mètre) constituées principalement de composants non organiques des sols, comme le calcium, le fer ou l'aluminium. Elles sont le produit de la désertification d'une partie de la Mongolie et de la Chine. Elles se déplacent parfois très loin avec les vents d'Ouest printaniers, quand les sols glacés du désert de Gobi et des plateaux de loess craquèlent et produisent de la poussière. La coopération internationale sur les DSS s'est pour l'heure concentrée sur la réduction de la déforestation des zones désertiques et le suivi des mouvements de DSS, comme dans le cadre du Joint Research Project on Long Range Transboundary Air Pollutants in Northeast Asia (LTP Project).

Les particules fines atmosphériques sont au contraire principalement créées par la combustion et se composent de substances nocives, notamment du sulfate et du nitrate. Leur concentration augmente, notamment

durant les hivers coréens rigoureux, lorsque sont utilisés les chauffages au gaz, au pétrole et au charbon, très courants dans le pays. L'air sec et froid de la Sibérie et de la Chine du Nord concourt également à amener dans la Péninsule davantage de particules fines en provenance des provinces industrielles chinoises du Nord-est. Ces particules sont définies selon leur taille : PM_{10} pour les particules de moins de 10 μm de diamètre et $\text{PM}_{2,5}$ pour les particules de moins de 2.5 μm de diamètre. En raison de leur petite taille, ces particules peuvent atteindre les alvéoles des poumons, causant des maladies respiratoires. Le 17 octobre 2013, l'Organisation mondiale de la santé annonçait que la pollution de l'air ambiant était l'une des principales causes environnementales des morts par cancer et décidait de classer ces particules dans la catégorie des matières cancérigènes pour l'être humain. Si les particules de plus de 10 μm peuvent être filtrées à 90 % par l'appareil respiratoire, ce pourcentage décline à mesure que les particules deviennent plus fines.

Une pollution de plus en plus visible

Depuis l'instauration d'une première série de mesures, dites « mesures spéciales concernant l'amélioration de la qualité de l'air dans la métropole de Séoul » en 2002, la concentration de PM_{10} dans la capitale a diminué, passant de 76 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2002 à 41 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2012. Cependant, la visibilité de cette pollution s'est accrue. En effet, le nombre de jours avec une forte concentration de particules fines (PM_{10} à plus de 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) a augmenté, passant notamment de 3 jours en 2012 à 19 jours en 2013. C'est ce problème de la visibilité qui a accru l'attention que les médias accordent à la question dans la deuxième moitié de 2013. C'est également cette question de la visibilité qui est le premier critère d'appréciation du niveau de pollution pour la population. L'étude accessible la plus récente prenant le pouls de l'opinion

publique date malheureusement de 2011. Elle soulignait que la visibilité est l'un des critères principaux du public pour déterminer la qualité de l'air. À la question « Pourquoi pensez-vous que la pollution a diminué à Séoul ? », 37 % répondaient que la visibilité avait progressé, 19,5 % que l'on pouvait passer plus de temps sur les bancs à l'extérieur, 8,5 % que les habits étaient moins sales après une exposition au dehors.

Une prise en compte récente du problème environnemental

La publication d'un rapport inter-gouvernemental, en décembre 2013, fruit de la coopération de huit ministères, a marqué la médiatisation de l'action gouvernementale afin de lutter contre ces particules fines. Ce rapport a été appuyé par l'adoption par l'Assemblée nationale d'une résolution en ce sens. Entre octobre 2013 et février 2014, sur les 422 communiqués de presse et annonces de correction du ministère de l'Environnement publiés, 72 contenaient le terme « particules fines », signe d'une prise de conscience, même si cela ne témoigne pas de l'efficacité de la mise en place d'une politique publique.

L'action gouvernementale a été concrétisée avant la publication de ce rapport, dès août 2013, par la mise en place, par le ministère de l'Environnement et l'Institut national coréen sur la recherche environnementale, d'un système d'information et d'alerte du public quant au niveau de pollution par PM_{10} . Ce système devrait être généralisé courant 2014, en retard, la généralisation initiale ayant été prévue en février. Outre ces mesures purement informatives, ne réduisant pas en soit les particules, d'autres mesures se concentrent sur la réduction des émissions au niveau national en limitant la croissance du parc automobile à essence (développement des stations de recharge pour les voitures électriques et subventions à leur achat) et

en mettant en place des règles plus strictes pour les industries polluantes. Une série de réglementations sont aussi à prévoir de la part de la ville de Séoul concernant la restriction de l'usage de véhicules polluants, et les contrôles sur les saunas et les restaurants de barbecue, tous extrêmement populaires mais polluants.

Les insuffisances gouvernementales concernant la lutte contre les $PM_{2,5}$

Malgré ces premières mesures, nombres d'experts, notamment ceux de la table ronde organisée par le magazine *Ecovision21*, se montrent critique vis-à-vis de la politique gouvernementale. Un des principaux points soulevés est que l'action du gouvernement, si elle permet de réduire la concentration en PM_{10} , n'agit pas sur la concentration en $PM_{2,5}$, pourtant les plus dangereuses car cancérigènes. Cette critique est soutenue par le docteur Kwon Ho-jang, cité par le *Korea JoongAng*, professeur à l'université Dankook et spécialiste des questions de pollution de l'air, qui estime que le gouvernement s'est félicité de la réduction des concentrations en PM_{10} , sans se poser la vraie question des $PM_{2,5}$.

Si le ministère a annoncé la mise en place d'un second système d'information et d'alerte du public pour les $PM_{2,5}$ en 2015, cette annonce semble trop ambitieuse et vide de contenu. Selon le député Kim Sung-tae, membre de la commission sur l'environnement et le travail de l'Assemblée nationale et pourtant parlementaire de la majorité au pouvoir, le parti Saenuri, le budget 2015 déjà voté du ministère de l'Environnement, soit un peu moins de deux millions de dollars, ne prend en compte que le système concernant les PM_{10} .

La table ronde de janvier 2014 insiste aussi sur le fait que le gouvernement se concentre sur l'information et l'alerte à la population mais ne s'attaque pas à l'origine

des particules fines. M. Jung, directeur de l'environnement atmosphérique au ministère de l'Environnement, explique notamment à *EcoVision21* que la complexité de la formation des particules fines, et le fait que celles-ci se déplacent loin de leur lieu d'origine constituent deux raisons qui expliquent les difficultés auxquelles se heurtent les efforts de formulation de politiques publiques adaptées et l'inutilité des politiques de court terme. Un aveu d'échec partiel du gouvernement.

La Chine pointée du doigt par les médias

Les particules fines ont une double origine, nationale et internationale. Il est prouvé que l'amplification de la pollution atmosphérique en Chine affecte la Corée, puisque les particules circulent avec les vents. Le ministère de l'Environnement a ainsi montré que les concentrations nationales de PM_{10} augmentent de 44,5 % en moyenne lorsque les vents soufflent de l'Ouest ou du Nord-Ouest selon une étude se fondant sur des observations effectuée à l'île Baekryeong, sur la côte occidentale de la Péninsule. Cependant, le gouvernement coréen tend à aborder les questions en lien avec la Chine avec prudence, refusant de critiquer ouvertement son voisin dont il est devenu très dépendant économiquement.

A l'inverse, la presse coréenne pointe cependant du doigt la Chine en simplifiant à l'extrême et en présentant le pays comme le principal responsable de la pollution en Corée du Sud. Que ce soient les articles de Ahn Yonghyun, Kim Sungmo et Nah Haeran dans le *Chosun Ilbo*, de Kim Jungsoo dans le *Hankyoreh* ou Jeon Seungmin dans le *Dong-A Science*, tous arrivent à la même conclusion, les particules fines viennent avant

tout de Chine. Les Coréens ayant en tête les images de forte pollution en Chine et de brouillard urbain, le lien de causalité est alors établi de façon arbitraire.

Une coopération coréo-chinoise se développant à grande vitesse

Si le gouvernement coréen peut agir sur les origines nationales de la concentration en particules fines, le pays doit coopérer avec ses voisins afin de traiter la seconde origine de celle-ci. Les autorités locales entendent aussi jouer un rôle important. Les gouvernements locaux de Séoul et Pékin sont notamment en voie de conclure un mémorandum d'accord pour l'amélioration de la qualité de l'air visant

à multiplier les échanges de ville à ville, notamment pour améliorer l'information sur la qualité de l'air. De tels accords devraient être également développés avec Tianjin, Shanghai et Oulan-Bator.

La Chine, principale victime tant des poussières de sable que des particules fines, est en avance sur la Corée du Sud. Le pays a mis en place dès octobre 2012, en réponse à une initiative américaine critiquée, un système de mesure en temps réel de la concentration en $PM_{2,5}$ dans les principales villes du pays. Le pays coopère avec la Corée du Sud et le Japon notamment au sein de la réunion tripartite des ministères de l'Environnement. Sur proposition de la Corée du Sud, un dialogue politique spécifique à la question de la pollution atmosphérique devrait se tenir dans ce cadre en mars 2014 entre les directeurs généraux en charge de l'environnement atmosphérique.

« A Séoul, le nombre de jours avec une forte concentration de particules fines est passé de 3 jours en 2012 à 19 jours en 2013. »

Quant à la coopération bilatérale, alors qu'une première réunion de travail s'est tenue à la mi-décembre 2013, le ministre de l'Environnement Yoon Seong-kyu annonçait à Yonhap en février 2014 son intention de développer un système de prévision de concentration en particules fines en coopération avec la Chine. Il convient de souligner que cette coopération dans le domaine environnemental est un des axes possibles de « l'initiative de paix en Asie du Nord-est » telle que présentée par la présidente Park. Cette initiative, prenant acte du paradoxe asiatique consistant en l'existence de tensions interétatiques dues notamment à des différends territoriaux ou historiques malgré une interdépendance économique grandissante, vise à établir une collaboration sur des questions transnationales d'intérêt collectif. Cependant, tant dans la coopération trilatérale, bilatérale, nationale ou locale, il semble que l'accent soit mis sur la prévision de pics de pollution plus que sur la prévention de ceux-ci, les origines de la pollution n'étant que très rarement abordées.

La pollution aux particules fines révélatrice du retard de la société coréenne

La question des particules fines est un révélateur de l'économie et de la société coréenne. Tout d'abord, il est intéressant de noter que la discussion publique ne traite en général pas des questions environnementales plus larges comme le changement climatique. La Corée donne souvent la priorité, en termes d'objectifs nationaux, à la performance économique plutôt qu'à la résolution des problèmes environnementaux. L'indice Better Life de l'OCDE montre que la société coréenne est orientée vers la performance, et que le pays obtient des notes très moyennes en termes d'environnement ou de de santé.

Les gouvernements coréens successifs semblent ainsi chercher à minimiser au maximum l'impact de nouvelles règles

environnementales sur le tissu industriel du pays, prévenant généralement les grands groupes industriels cinq ans à l'avance avant la mise en place de telles règles. De plus, les experts s'exprimant dans le cadre de la table ronde d'*EcoVision 21* soulignent que le pays est en retard en matière de production de statistiques et de recherches sur les questions environnementales. Preuve que les particules fines, notamment, ne sont pas une priorité malgré l'affichage politique, le gouvernement de Park Geun-hye n'a pas fait de ce sujet l'un des dix principaux objectifs publiés par le ministère des Sciences, des Nouvelles Technologies et du Planning futur en novembre 2013.

Sur le plan politique, il n'y a pas de politisation véritable des enjeux environnementaux. Il existe tout d'abord peu de divergences entre le Parti conservateur et le Parti libéral, les deux principales formations du pays. Leurs programmes présidentiels respectifs révèlent de grandes similitudes sur ces questions, une des différences étant les acteurs sur lesquels l'accent est mis dans le traitement de ces enjeux : ONG sous la présidence de Roh Moo-hyun et entreprises sous la présidence de Lee Myung-bak, qui mettait par ailleurs en avant le concept de croissance verte dans une perspective avant tout économique³⁵. Dans certains cas particuliers, comme celui de la construction d'une base navale dans l'île de Jeju qui peut diviser, c'est davantage pour des enjeux locaux ou relatifs à l'alliance avec les États-Unis que pour des raisons proprement écologiques. Enfin, le Parti vert créé en 2011 n'a recueilli que 0,48 % des voix lors des élections législatives de 2012 et ne présente pas une alternative politique solide.

³⁵ Voir notamment l'article de Lee Jae-seung, « La Corée du Sud cherche à promouvoir une "économie créative" », *Korea Analysis*, n° 1, Asia Centre, janvier 2014.

Les questions environnementales sont encore annexes au développement économique de la Corée du Sud et la question d'une interdépendance entre société, environnement et économie, question centrale du projet Beyond GDP de l'Union européenne (UE), n'est pas réellement posée. Ce qui laisse entrevoir, pour l'UE, un domaine de coopération possible.

Chosun Ilbo (조선일보, Quotidien de Corée), journal conservateur, plus important des trois quotidiens coréens. Très critique des gouvernements de gauche au début des années 2000.

Dong-A Ilbo (동아일보, Quotidien de l'Asie de l'Est), fondé en 1920, journal conservateur bien que très critique durant la présidence de Park Chung-hee, dans les années 1970.

Hanbando pokenseu (Focus sur la péninsule coréenne) est le journal de l'institut d'Extrême Orient de l'université de Kyungnam

Hankyoreh (한겨레), quotidien de gauche critique du conservatisme, seul journal d'opposition durant les années 1990. Fondé en 1988 par des journalistes « dissidents » afin de contester la partialité des grands quotidiens sud-coréens, acquis au pouvoir

Issue Brief, note de recherche de l'Asan Institute for Policy Studies, publiée en coréen ou en anglais.

Jongsewa jongchaek (Current Issues and Policies), est un journal mensuel, publié par l'institut Sejong, consacré aux relations internationales et à la stratégie internationale de la Corée du Sud.

JoongAng Ilbo (중앙일보, Quotidien du centre), journal conservateur modéré fondé en 1965, troisième des grands quotidiens sud-coréens. Très réactif à l'actualité internationale avec ses nombreux correspondants à l'étranger.

Korea Economic Trends est une publication électronique de l'institut de recherche économique Samsung, centre de recherche du chaebol Samsung Life Insurance.

Korea Herald, journal anglophone fondé en 1953 sous le nom original de *The Korean Republic*, il est désormais indépendant et a renforcé ses rubriques économiques au cours des années 2000.

Korea JoongAng Daily, version anglophone du *JoongAng Ilbo*, publié avec l'*International Herald Tribune*.

Korea Times, fondé en 1950, il est le plus ancien journal anglophone publié en Corée du Sud. Appartenant au groupe Hankook (détenant le

Hankook Ilbo, quotidien national), il bénéficie du réseau de ce dernier.

Sejong nonpyong (Sejong Commentary), est un journal en ligne, publié en coréen par l'institut Sejong uniquement à l'occasion d'événements marquants et importants.



Antoine Bondaz

Doctorant à Sciences Po Paris et coordinateur de la revue *Korea Analysis*, il est un ancien Invited Visiting Fellow du centre IIRI de Korea University et à l'East Asia Institute de Séoul. Il travaille notamment sur les questions stratégiques et les relations entre la Chine et les deux Corées (a.bondaz@centreasia.eu).

Choo Jaewoo

Diplômé de l'Université de Pékin, il est professeur associé de politique étrangère chinoise à l'Université Kyung Hee et actuellement visiting fellow à la Brookings Institution.

Anna Chung

Doctorante du programme Erasmus Mundus Joint Doctorate on Globalization, the EU and Multilateralism, associée à l'Université Libre de Bruxelles et l'Université LUISS-Guido Carli de Rome. Elle a auparavant travaillé au *JoongAng Ilbo*, à la délégation de la Commission européenne en Corée et à Allianz Asie-Pacifique.

Aidan Foster-Carter

Honorary senior research fellow à l'Université de Leeds, ce sociologue spécialiste de la péninsule coréenne participe notamment à la revue *Comparative Connections* du Pacific Forum / CSIS.

Perrine Fruchart-Ramond

Docteur de l'EHESS, elle a obtenu le 1^{er} prix des Prix scientifiques de l'IHEDN 2012 pour sa thèse : « La stratégie d'engagement : une alternative à la diplomatie coercitive. Les relations entre les États-Unis, la Corée du Sud et la Corée du Nord (1994-2008) ». (p_fruchartramond@yahoo.fr)

Jung Giwoong

Chercheur au « Center for International Area Studies » de l'Université Hankuk d'études étrangères, Séoul. Il étudie principalement la diplomatie du sport et notamment son application au cas sud-coréen.

Kim Hyeong-ki

Chercheur et chargé de projet, Institut coréen de l'unification nationale (KINU). Il est un spécialiste reconnu des méthodes quantitatives.

Constance Magnanou

Officier traitant à la Cellule de coopération bilatérale de l'État-major de la Marine nationale, elle est diplômée de Sciences Po Bordeaux et a étudié à Séoul, à

la Hankuk University of Foreign Studies.

Patrick Messerlin

Professeur émérite en économie, Sciences-po Paris et Président du « Steering Committee of European Center for International Political Economy (ECIPE) ».

Frédéric Ojardias

Docteur de l'Inhalco (relations internationales) et ancien travailleur humanitaire en Corée du Nord (2007-2008), Frédéric Ojardias est journaliste et travaille comme correspondant à Séoul pour *Radio France Internationale* et le quotidien *La Croix*. Il enseigne également à l'université nationale de Séoul.

Hong Seung-Pyo

Doctorant, Sciences-po Paris et étudiant en « Master of Laws » à l'Université de Cambridge.

LES AUTEURS



Korea Analysis est une revue d'actualité, s'inspirant du même modèle que les deux revues phares d'Asia Centre, *China Analysis* et *Japan Analysis*. Certains articles sont basés sur des sources locales (journaux, sites internet, revues,...), d'autres sont des articles ou des interviews d'universitaires et leaders d'opinion coréens. Les sujets des articles sont directement tirés de l'actualité coréenne, parmi les thèmes faisant débat dans la presse. La revue relaie et synthétise les points de vue locaux sur les événements actuels du pays et de la péninsule. Plus précisément, *Korea Analysis* couvre les sujets liés aux enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la péninsule coréenne, la situation en Corée du nord et les relations intercoréennes, mais également à la politique, l'économie et la société coréennes.

Directeur de la publication : Jean-Yves Colin

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Junghwan Yoo

Coordinateur : Antoine Bondaz

Auteurs : Antoine Bondaz, Anna Chung, Aidan Foster Carter, Perrine Fruchart-Ramond, Jung Giwoong, Kim Hyeong Ki, Choo Jaewoo, Constance Magnanou, Patrick Messerlin, Frédéric Ojardias, Seung Pyo Hong.

Conseillers externes : Pascal Dayez-Burgeon, Roland Thomas

PRODUCTION

Diffusion, Secrétaire de rédaction (mise en page) : Rozenn Jouannigot

Secrétaires de rédaction (relecture) : Olivier Bosc, Agatha Kratz

Impression : ESAT de l'Élan

COMMANDES ET ABONNEMENTS

Version brochée :

abonnement 4 numéros par an : 80 € / 130 000₩

commande par numéro : 25 € / 40 000₩

Version électronique sur notre site :

<http://www.centreasia.eu/publications/korea-analysis>

© Asia Centre
71 boulevard Raspail
75006 Paris - France
www.centreasia.eu
koreaanalysis@centreasia.eu

The publication of this journal was supported by the Academy of Korean Studies (Korean Studies Promotions Service) AKS-2013-INC-2230006



ASIA CENTRE
centreasia.eu

Nos revues

Commandes et abonnements à nos revues brochées

formulaire

Nom :

.....

Prénom :

.....

Entreprise :

.....

Fonction/Service :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Email :

.....

Téléphone :

Fax :

Total à régler :

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Asia Centre

71, boulevard Raspail

75006 Paris - France

Paiement par :

chèque à l'ordre d' « Asia Centre »

virement bancaire

RIB : 30003 01678 000500113226 18

Banque : Société générale, Agence Croix Rouge entreprises

6, rue de Sèvres 75006 Paris

BIC (adresse SWIFT) : SOCGEFRPP

IBAN : FR76 3000 3016 7800 0500 1322 618

Nous vous remercions de votre commande.

71 boulevard Raspail
75006 Paris - France
Tel : +33 1 75 43 63 20
Fax : +33 1 75 43 63 23
www.centreasia.eu
contact@centreasia.eu
siret 484236641.00029

Tarifs	Abonnements annuels	Achats à l'unité
<i>Japan Analysis</i>	54 €	18 €
<i>China Analysis</i>	90 €	20 €
<i>Korea Analysis</i>	80 €	25 €

Les numéros plus anciens sont disponibles uniquement en version électronique sur notre site internet.

- Abonnement à *Japan Analysis* (4 numéros) : du n°..... au n°..... version française ou version anglaise
- Abonnement à *China Analysis* (6 numéros) : du n°..... au n°.....
- Abonnement à *Korea Analysis* (4 numéros) : du n°..... au n°.....

Japan Analysis Également publié en anglais

- n°32, déc 2013 Une révision de la Constitution du Japon en 2014 ?
- n°31, oct 2013 La position du Japon dans l'architecture de sécurité de l'Asie Pacifique aujourd'hui
- n°30, juill 2013 Quel agenda pour le gouvernement d'Abe Shinzō ?
- n°29, mars 2013 Le Japon constructeur, permanences et mutations
- n°28, déc 2012 Retour *ab ante* ? Le Japon au lendemain des élections législatives du 16 décembre 2012
- n°27, sept 2012 Le gouvernement Noda mis au défi
- n°26, juin 2012 La réélection de Vladimir Poutine et l'actualité nord-coréenne : vues du Japon
- n°25, fév 2012 La perspective de mutations radicales du Japon en 2012 ?
- n°24, nov 2011 Priorités économiques du Japon et relations nippo-américaines
- n°23, juill 2011 Le bilan de Fukushima : la chute de Naoto Kan et la question du nucléaire
- n°22, mai 2011 Perception et gestion du risque au Japon
- n°21, fév 2011 Nouvelle réglementation du marché des crédits japonais
- n°20, oct 2010 La base de Futenma et les relations nippo-américaines
- n°19, juill 2010 Politiques du PDJ : diplomatie et politique agricole
- n°18, mars 2010 Renforcer le leadership politique
- n°17, déc 2009 La victoire du Minshuto
- n°16, juin 2009 Renouveau politique ?
- n°15, avr 2009 Une confusion intérieure toujours plus grande

China Analysis

- n°47, fév 2014 La politique de voisinage de la Chine
- n°46, déc 2013 Règles formelles et pouvoir informel
- n°45, oct 2013 La non-interférence est-elle dépassée ?
- n°44, août 2013 Art et culture en Chine
- n°43, juin 2013 Les défis de la modernisation de la défense chinoise
- n°42, avr 2013 L'urbanisation en Chine
- n°41, fév 2013 La vision chinoise du conflit des Senkaku/Diaoyutai
- n°40, déc 2012 L'impératif des réformes ?
- n°39, oct 2012 Comment la Chine voit la Corée du Nord
- n°38, juill 2012 Les voies du maintien de la stabilité
- n°37, mai 2012 Élections taiwanaises et relations entre les deux rives
- n°36, nov-déc 2011 La « sortie » des investissements : quels risques ?
- n°35, sept-oct 2011 Chongqing ou Canton : deux modèles chinois
- n°34, mai-juin 2011 La Chine et l'Asie centrale
- n°33, mars-avril 2011 La sécurité énergétique, entre géopolitique et considérations environnementales
- n°32, janv-fév 2011 Les ambitions navales chinoises
- n°31, nov-déc 2010 La Chine au Moyen-Orient
- n°30, sept-oct 2010 Taïwan et les relations entre les deux rives
- n°29, mai-juin 2010 Diplomatie et nucléaire militaire
- n°28, mars-avril 2010 L'ordre international vu de Chine
- n°27, janv-fév 2010 La Chine et le changement climatique
- n°26, nov-déc 2009 Immobilier, aux origines de la bulle
- n°25, sept-oct 2009 La Chine en sortie de crise ?
- n°24, juill-août 2009 L'impossible partenariat avec l'Inde
- n°23, mai-juin 2009 Le parti, entre réformes et crispation

Korea Analysis

- n°1, janv 2014 Introduction aux enjeux actuels de la Corée
- n°2, mars 2014 Instabilité croissante de l'environnement de la Corée du Sud